



Fédération
Française
de Scrabble®

COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale de la FFSc - 17 avril 2021

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Perspectives et réalisations 2020-2021
- Questions diverses

Quorum :

Sont présents ou représentés 86 membres, en conséquence de quoi l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Vote du CR de l'AG précédente

Contre : 1 – Abstentions : 18 – Pour : 67

Le compte-rendu de l'AG précédente est adopté à la majorité

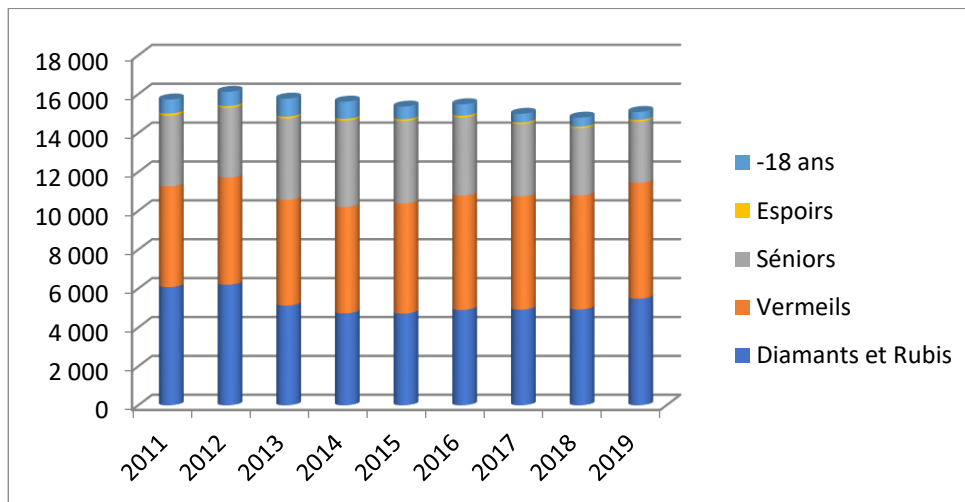
I - Rapport moral et d'activité présenté par Marie-Odile PANAU (Présidente)

I-1) Rappel de nos objectifs

- ▶ *De l'état des lieux à la prise en main des dossiers : septembre 2016 à décembre 2017*
 - Relations avec Mattel*
 - Promolettres*
- ▶ *Développement des outils : janvier 2018 à décembre 2019*
 - Duplitop*
 - Applis DupliJeu, DupliVoc*
- ▶ **Réalisation de nos ambitions : janvier 2019 à août 2020**
 - Modernisation de l'image du scrabble
 - Augmentation du nombre de licenciés, de clubs
 - Diversification de nos activités

I-2) Evolution des effectifs

Licenciés



L'effectif global 2019-2020 est de 15 091 licenciés, plus 292 par rapport à l'année précédente, soit près de 2% d'augmentation, répartis de la façon suivante :

Diamants et Rubis : augmentation de plus de 11% (+556 joueurs)

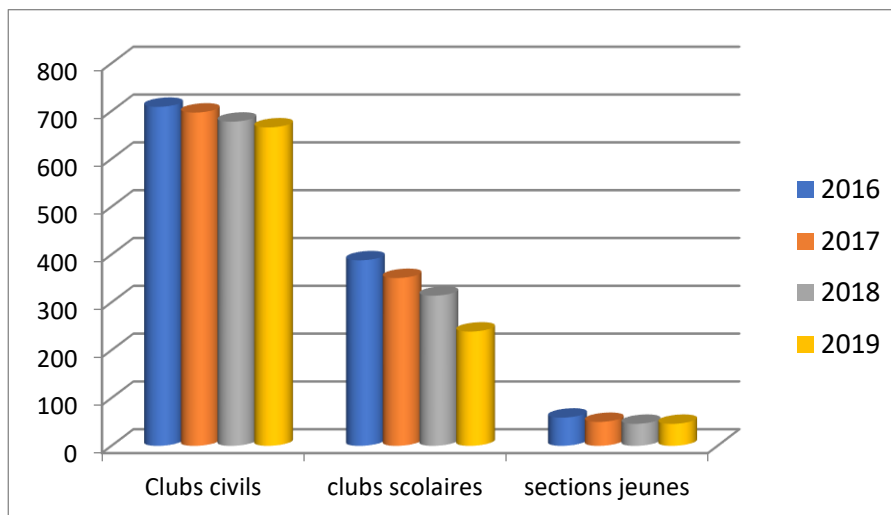
Vermeils : légère augmentation +1,6% (+93 joueurs)

Séniors : baisse de 8,6% (-299 joueurs)

Espoirs : très légère augmentation (81 licenciés vs 79 l'année précédente)

Moins de 18 ans : baisse de 12,8% (-60 joueurs)

Clubs



On constate une baisse régulière du nombre de clubs, qui représente 6% depuis quatre années (709 en 2016-2017 ; 666 en 2019-2020).

I-3) Les Permanents

- **Séverine GRUCHOT** : directrice administrative et financière – Marseille
- **Patrice BULAT** : webmestre – à son domicile
- **Joan CONTROU** : responsable compétitions et calendrier – Paris
- **Nathalie DEL OLMO** : animatrice responsable du secteur scolaire - Paris
- **Adrien DERVELOY** : informaticien - Paris
- **Estelle WAJNTRETER** : en charge de la hotline - à son domicile
- **Colas DECROU** : informaticien depuis janvier - à son domicile
- **Christelle GODÉMÉ** : chargée de communication en contrat d'apprentissage – BTS 2^e année - Paris

I-4) Les Grands évènements de l'année

Festivals

- La Rochelle : du 19 au 22 septembre 2019
- Aix les Bains : du 26 octobre au 3 novembre 2019
- Cannes : du 18 au 23 février 2020
- Vichy : annulé

Championnats

- Championnat de France en P. O. à Aix-les-Bains les 31/10 et 01/11 2019
- Championnat de France des Espoirs à Aix-les-Bains les 2 et 3 novembre 2019
- Championnat de France Classique à Périgny : annulé
- Championnat de France Jeunes à St Sébastien/Loire : annulé
- Championnat de France Individuel à Bourges : annulé
- Championnat de France de Blitz à Bourges : annulé
- Championnat de France Promotion à Vichy : annulé
- Championnat de France Vermeils et Diamants à Vichy : annulé
- Championnat de France en Paires à Vichy : annulé

Autres compétitions :

- L'open de France classique à L'Haÿ-les-Roses les 16 et 17 novembre 2019
- Les finales interclubs duplicate à Poitiers et classique à Chamalières : annulées

I-5) Le fonctionnement du Bureau Fédéral

Réunion téléphonique hebdomadaire : tous les mercredis matin à partir de 8H00 (entre 1h et 2h selon les sujets abordés)

Réunions physiques : avant les CA, pendant les festivals et, selon l'actualité, 3 à 4 fois dans l'année

Séminaire de rentrée : le 21 août 2020

Nombreux échanges : par mès et par téléphone

I-6) Les faits marquants de l'année

- **Avantages licence** : mise en place des avantages licence 2019-2020 : accès gratuit à DupliTop, DupliVoc, DupliJeu, Scrabblorama en ligne
- **Scrabblorama** : mise à la disposition des licenciés par l'intermédiaire de « ma fiche » depuis le 7 septembre 2019
- **DupliJeu** : contrat de développement de DupliJeu conclu entre Colas Decron, créateur de ZWYX, et la FFSc, pour proposer cette nouvelle application à ses licenciés (septembre 2019)
- **DupliTop et DupliJeu** : mise à disposition des logiciels et mise en place des clés d'activation (octobre 2019) – sur Ipad et iPhone : le 31 mars 2020
- **Colas Decron** : embauche en CDI à mi-temps en janvier 2020
- **Topping** : 1^{er} Championnat de France à Aix le 2 novembre 2019 après une phase qualificative le 27 septembre (216 participants)
- **E-sport** : 1^{er} tournoi de topping lors de la Maximus Cup (temple du e-sport) à Arles les 7&8 décembre 2019

- **Confinement : 15 mars 2020 – fin des activités en présentiel**
- **Parties en lignes sur DupliJeu** : disponibles dès le 24 mars – Simultané en ligne (TH5) tous les dimanches depuis le 29 mars 2020
- **Élection BD** : 1^{er} vote électronique - ouverture du bureau de vote du 15 au 31 mai
- **Résultats des élections :**

	Nombre	%
Inscrits	15011	100%
Abstentions	13036	86,84%
Votants	1975	13,16
Blancs	162	8,20%
Exprimés	1813	91,80%

Liste Marie-Odile Panau élue avec 1813 voix

- **Grand tournoi e-duplicate solidaire** : du 15 au 18 juin - finale le 20 juin

I-7) Communication

- **Webinaire de rentrée** : 05 septembre 2019
- **Webinaires « confinement »** :
 - 21 avril 2020 : questions diverses (DupliTop, DupliJeu, parties en ligne...)
 - 06 mai 2020 : avec deux invités Yoan Controu et Louis Eggermont pour parler du classement international
- **Scrabblorama** : toujours la rubrique mensuelle du BD dans la revue
- **Scrabble Magazine** : une page entière dans la revue consacrée au scrabble
- **Visibilité accrue sur les réseaux sociaux** (Facebook, Twitter, Instagram) : jeux réguliers et informations diverses

I-8) Animations en villages vacances

8 partenaires : VVF, VTF, Cap France, CCAS, TOURISTRA, VACANCIEL, TERNELIA, Villages Clubs du Soleil

Des semaines d'animation réparties comme suit :

- 5 semaines en septembre 2019 pour le compte de VVF
- 3 semaines en septembre 2019 pour le compte de TOURISTRA
- 2 semaines en novembre 2019 pour le compte de CAP France
- 10 semaines de janvier à mars 2020 pour le compte de VACANCIEL
- 4 semaines en février et mars 2020 pour le compte de la CCAS-EDF

La FFSc adresse ses plus vifs remerciements à tous les **salariés** et à tous les **bénévoles** grâce à qui toutes nos actions se réalisent dans de très bonnes conditions.

I-9) Rapport d'activité de la DNSJS : présenté par Marie-Claude DEROSNE

Bilan de la saison 2019-2020

La saison 2019-2020 s'est brutalement interrompue en mars 2020 en raison de la crise sanitaire, empêchant notamment la tenue des CDF Jeunes et de la finale du concours de Scrabble scolaire.

Au niveau des chiffres, on a recensé 272 clubs jeunes et scolaires en fin de saison contre un peu plus de 300 les années précédentes. Cette baisse peut s'expliquer en partie par le manque des affiliations habituelles de fin de saison.

Les licences jeunes ont quant à elles subi une baisse équivalente, avec 409 licences moins de 18 ans et 74 licences espoirs (contre 435 et 78 l'année précédente).

Le concours de Scrabble scolaire a pu se dérouler quasi normalement jusqu'aux finales locales, avec une participation stable de 30500 enfants à la feuille de jeu et 5000 initiés au Scrabble duplicate. 575 établissements scolaires ont participé (soit environ 1300 enseignants), répartis dans 21 comités.

Les séjours de jeunes à Aix-les-Bains (moins de 18 ans et espoirs) se sont également déroulés normalement dans une excellente ambiance. À noter la tenue pour la deuxième année consécutive d'une coupe classique réservée aux moins de 18 ans.

Le Simultané Mondial des Jeunes, dont la date coïncidait avec le premier confinement, a été annulé presque partout (37 participants français seulement). Les parties mondiales des jeunes, le brevet scolaire et le défi « Le Scrabble, c'est la classe! » ont connu également de fortes baisses de participation en raison de la fermeture des établissements scolaires pendant le confinement.

Sont rappelés les outils mis à disposition :

- Les formations à destination des animateurs et enseignants

- Les publications : Scrabblorama Jeunes, cahier-jeu estival, guide pédagogique « Le Scrabble pour les Jeunes »
- Le site Internet
- L'aide matérielle (kits pour les nouveaux clubs scolaires)

Perspectives 2020-2021

On rappelle tout d'abord que la convention-cadre qui nous lie avec l'Education nationale arrive à échéance le 1^{er} août 2021. Le dossier de renouvellement est en cours.

L'évolution défavorable de la crise sanitaire aura malheureusement des conséquences désastreuses sur la saison 2020-2021 :

- Deuxième année blanche, sans championnats de France jeunes ni finale nationale du concours
- Activités très réduites avec des chiffres en baisse partout, et une forte diminution du nombre de licenciés jeunes.

Afin de pallier le manque d'offres pour les jeunes au cours de la saison, la DNSJS a proposé 3 séances en ligne spéciales jeunes par semaine, pendant les 4 semaines des vacances de février.

Elle a également fait une proposition d'assouplissement de l'arbitrage des poussins en compétition officielle, qui a été validée par la commission arbitrage de la FFSc.

Nous espérons tous une reprise à peu près normale des activités à partir de septembre 2021.

Marie-Claude termine en remerciant toutes les personnes qui s'impliquent auprès des jeunes.

Anne Albini : Je ne partage pas l'analyse de Marie-Claude concernant la baisse des clubs scolaires, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'affiliations en fin de saison.

I-10) Rapport d'activité de la DNSC : présenté par Thierry HAUW

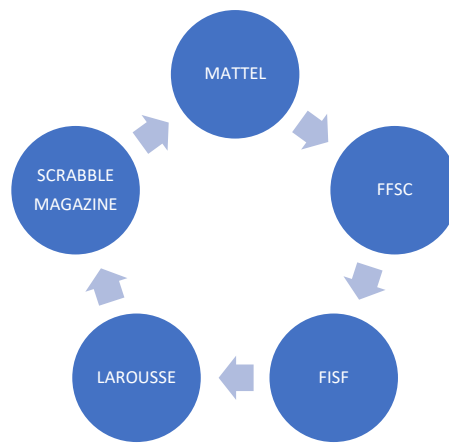
Très peu de manifestations au cours de l'année, il n'y a donc pas de tableaux comparatifs, puisque ceux-ci n'auraient pas de sens avec des saisons tronquées.

Deux manifestations ont eu lieu au cours de cette dernière saison, de novembre 2019 à mi-mars 2020 :

- Le master des jeunes, pendant le festival d'Aix, gagné par Hugo Andrieu et
- L'open de France à L'Haÿ les Roses les 16 et 17 novembre 2019, gagné par Olivier Franckart

I-11) Rapport d'activité de la DNDS : présenté par Yves BLISSON

Même si ce schéma est déjà ancien, ce cercle vertueux qui montre nos relations avec nos différents partenaires est toujours d'actualité.



Mattel :

Nous avons tenu un stand commun FFSc-MATTEL au festival des jeux de Cannes, juste avant le confinement, animé par Pierre Cirot, pour qui nous avons une pensée toute particulière pour lui et pour ses proches, et par Christèle Godémé, chargée de communication à la FFSc.

Relation traditionnelle avec Mattel qui pourrait être enrichie. Mais nous avons eu peu de contacts avec eux depuis mars 2020, chaque salarié de Mattel étant en télétravail. Nous avons eu une longue réunion en novembre 2019 au cours de laquelle on nous a fait part de leurs projets, qui ont malheureusement souffert de la crise sanitaire : ils ont été différés, voire annulés pour certains d'entre eux.

Mattel se montre plus souple sur l'aspect réglementaire et juridique : nous recevons leur approbation pour tout ce que nous faisons, mais maintenant, nous souhaiterions passer à une phase de collaboration plus étroite avec eux, afin d'avoir des projets communs.

Scrabble Magazine :

Nous avons pris contact avec les responsables du Groupe Keesing (mots croisés, mots fléchés, jeux divers, etc.) qui a racheté cette revue. Comme cela a déjà été dit à plusieurs reprises, ce magazine est totalement complémentaire de Scrabblorama.

Dans chaque numéro sur lequel il y a le logo de la FFSc, il y a une page réservée à la FFSc. Le Directeur, Gilles Ballot, a accepté le principe. Dès que nous le pourrons, nous redemanderons des exemplaires gratuits, qui nous auraient été proposés pour le championnat promotion et la coupe de la fédération si nous avions pu faire le festival 2020 de Vichy.

Médias :

Très beau reportage de TF1 sur les activités de Lionel Allagnat, au début du confinement pour parler de son club et des activités qu'il avait mises en place. Yves remercie toutes celles et ceux, qui, à l'instar de Marie-France Malfois, ont gardé des relations avec la presse pendant cette période de confinement.

Nous avons mis en place notre propre média, visible sur la page d'accueil de la FFSc : une télé du scrabble sur le site fédéral, pendant environ deux mois, mais il est nécessaire d'avoir des personnes qui s'impliquent, et d'avoir des moyens financiers pour pouvoir continuer. Nous avons diffusé des vidéos de Lionel Allagnat, par exemple, et des vidéos des championnats du Monde de La Rochelle.

Les nouvelles formes de jeu :

Le topping : merci à Yoan Controu et Christian Dramard pour cette première expérience avec huit personnes début septembre 2019.

Création d'un Championnat -expérimental- de France de topping : avec des phases qualificatives en septembre et une finale à Aix les Bains pendant le festival.

Pendant le confinement, cette première expérience a permis de « pivoter » sur des tournois e-duplicate, retransmis sur les réseaux sociaux, qui ont permis de garder le contact pendant cette longue période.

Un **Championnat Classique des Nations** a été mis en place au cours de l'été, sur proposition d'Orphée Visvikis, membre de la DNSC. La FFSc a convaincu la FISF de soutenir ce projet

Scrabble et e-sport : il est important de s'y intéresser, même si, actuellement, peu de personnes sont concernées, (10% de geeks, comme c'est mentionné sur le tchat).

À Marseille, il y a un club de e-sport, comme dans beaucoup de villes, où le scrabble est le bienvenu. Plusieurs soirées s'y sont déroulées, au cours desquelles les participants étaient bien installés dans de confortables fauteuils de gamers.

Participation de la FFSc à la **Maximus Cup** à Arles les 4 et 5 décembre 2019, la plus grande manifestation e-sport en France. Cette compétition n'était pas réservée qu'à de jeunes très bons joueurs, mais des personnes de toutes catégories d'âge et de toutes séries ont pris du plaisir à y participer. Le coût de cette manifestation s'est élevé à environ 12 000€, pour la FFSc, tout compris, inscription, dotation, déplacements, etc.

Horizon Poitiers : rencontre, lors de la Maximus Cup, avec Désiré Kossawo grand animateur de tout ce qui se passe en e-sport, installé à Poitiers et que MOP devait rencontrer s'il n'y avait pas eu le confinement, notre activité présentant un intérêt tout particulier dans le monde du e-sport. Cette rencontre se fera ultérieurement.

On ne va pas cesser de le répéter, nous ne voulons pas d'une fédération digitalisée, déshumanisée, numérisée, mais nous voulons le meilleur du numérique et de l'humain.

Le meilleur de l'humain, on a fait pas mal de choses en 2019-2020 c'est :

- La 2^e édition du Neurodon (résultat : 26 462,20€)

La pratique du scrabble étant un auxiliaire bien modeste pour aider des personnes atteintes de maladies dégénératives très lourdes et très éprouvantes. Notre contribution financière participe aux travaux de recherche sur ce sujet.

- Une grande réactivité pour reprendre le présentiel dès que possible : dès que des tournois ont pu être réorganisés, on a réouvert : Le Touquet a pu se faire, ainsi que d'autres compétitions (festival de La Rochelle par exemple)
- Une grande réactivité également pour le lancement des parties numériques : en 6 jours seulement, mise en place de parties de scrabble en ligne, qui ont permis de vous faire jouer, de vous distraire pendant toute cette longue période.

Protocoles : longue réunion en août pour savoir comment on allait faire pour la réouverture, comment faire pour la reprise, le paiement des tournois, les repas, etc.

La FFSc n'a jamais fermé pendant cette période : les salariés ont toujours été au service des licenciés, avec des réponses téléphoniques directes : assistance « sociale » ou technique, quelqu'un présent au bout du fil, pas d'autre numéro à faire pour obtenir un interlocuteur. Les salariés ont été exemplaires pendant cette période.

Quant au Bureau Directeur, il s'est réuni de nombreuses fois : 2, voire 3 fois par semaine.

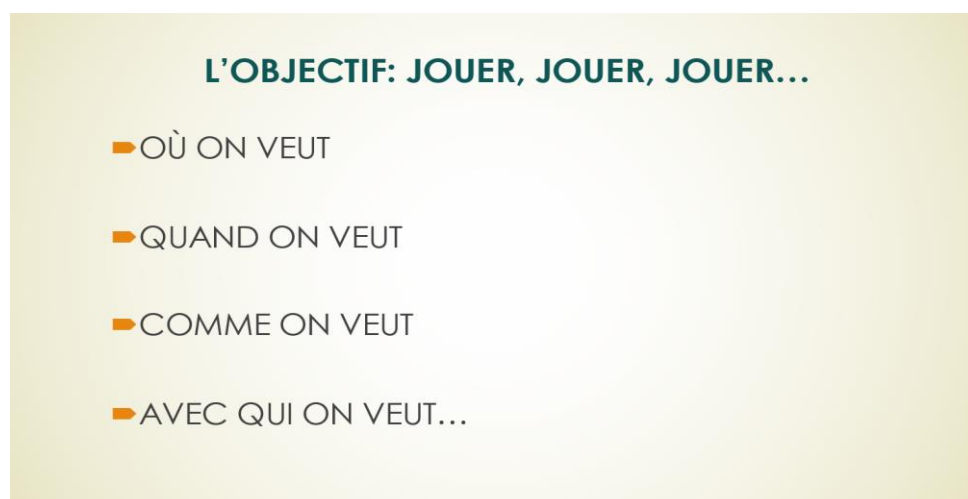
Tout ça est de l'humain, pas du numérique.

Mais le développement à l'avenir, c'est le numérique.

En cours de préparation et présentation au CA de juin : la prise de licence en ligne. Poursuite du développement de DupliJeu et de l'application classique – réflexion globale sur des projets alternatifs d'arbitrage, à creuser ultérieurement.

Scrabble digital (ou numérique), à partir du 15 mars 2020, une occupation pendant le confinement, devenue une opportunité de conquérir de nouveaux licenciés ou de retrouver d'anciens (Michel Duguet, Serge Kourotchkine, Vincent Labbé, etc.) revenus au scrabble grâce au numérique.

Un seul objectif : vous faire jouer, partout où vous voulez, quand vous voulez, comme vous voulez : avec votre tablette, votre ordi, votre téléphone, et avec qui vous voulez



Cet objectif a été tenu pendant cette période, malgré toutes les difficultés rencontrées.

MOP : En réponse aux échanges dans le tchat disant qu'on ne s'est occupé que du digital : celui-ci a été développé à partir du moment où on ne pouvait plus aller dans les clubs.

Nous aurions pu choisir d'attendre que ça aille mieux, mettre la FFSc en sommeil, et rouvrir quand on pourrait revenir dans les clubs.

Nous avons fait un autre choix, celui de faire vivre la FFSc, en utilisant de nouvelles technologies pour pouvoir continuer à jouer (zoom, etc.)

Des parties ont été insérées dans la boîte à jeux (élément du carrousel) pour jouer à la maison, avec son jeu, ainsi que des quiz ou autres distractions.

Questions relatives au rapport moral :

Anne Albini : pourquoi n'y a-t-il pas le logo de notre partenaire Ternelia sur la page d'accueil du site fédéral, alors que vous l'annoncez comme partenaire officiel de la FFSc ?

Jean-Pierre Pouliquen : la convention a été signée par MOP, renvoyée à Ternelia, mais je n'en ai pas eu de retour. Donc, je n'ai pas mis le logo.

Anne : peut-on alors les considérer comme de vrais partenaires ?

JPP : c'est à ta demande, Anne, qu'on a essayé de faire un partenariat avec cet organisme, pour que tu puisses faire ton séjour.

Anne : mon séjour s'est fait, et d'autres suivront, ce n'est pas la question. Il s'agit donc d'une fausse convention, puisque non signée par les deux parties, et Ternelia n'a pas à être présent dans nos partenaires.

JPP : on va l'enlever de nos partenaires.

Anne Albini : en ce qui concerne le scolaire, je suis surprise d'apprendre que la baisse est due au fait que les clubs scolaires adhèrent fin mars, ce qui expliquerait la baisse du nombre de clubs réaffiliés. Je suppose qu'il s'agit d'une erreur d'interprétation : le scolaire diminue, et va encore diminuer.

Marie-Claude : je ne parlais pas de réaffiliation pour les clubs existants, mais de nouvelles adhésions de fin de saison. Ce n'est effectivement pas la seule raison de la baisse, on a perdu des clubs.

Anne Albini : Yves, tu as parlé d'une TV qui coûtait cher. Au CA, nous n'avons jamais été demandeurs de l'utilisation d'une TV, sachant que des investissements conséquents devraient passer par un accord du CA.

Dans le règlement intérieur du CA, il a bien pour mission de se prononcer sur des investissements non prévus au budget et sur des dépenses supérieures à 10 000€.

Yves Blisson : si on fait un projet de TV, on en parlera le moment venu (CA de juin peut-être). Pour la dépense réalisée l'année dernière pour la TV a été de 1500€/mois, soit 3000€ pour les deux mois.

Sylvie Guillemard : je complète la réponse d'Yves en précisant que cette dépense fait partir du budget de la DNDS, elle n'est pas supérieure à 10 000€, il ne s'agit pas d'un investissement, l'approbation du CA n'était donc pas nécessaire.

En réponse aux échanges sur le chat concernant la séquence « télévision » : bien sûr, on peut faire beaucoup mieux, mais nous ne sommes pas des professionnels, on le sait, nous n'avons pas des spécialistes ni dans les bénévoles ni chez les salariés, et nous avons essayé de rendre le site un peu plus vivant avec les moyens dont nous disposions.

Anne : est-ce qu'on peut savoir combien il y a eu de visiteurs pour la télé car je ne suis pas certaine que cet outil de communication soit adapté pour la FFSc, car ne regarder que des champions, toujours des champions n'intéresse pas la base des joueurs et pourtant ce sont eux qui paient.

Yves : il n'y avait pas que des retransmissions d'exploits de champions, mais aussi des parties de Scrabblophile, des retransmissions de tournois avec des jeunes, des parties de démonstration, des listes de mots et des parties d'initiation pour ceux qui commencent le scrabble, des parties de pédagogie de Lionel Allagnat, etc. ce n'était donc pas que des reportages sur les champions.

Yves : je profite du micro pour faire suite aux échanges sur le tchat et dire que nous savons bien que les clubs et les comités ont fait beaucoup de choses pour l'animation : c'est évident, mais c'est dommage qu'il n'y ait pas eu davantage de personnes présentes pour partager leur expérience et aider celles et ceux qui voulaient se lancer dans les séances en ligne lors de la visioconférence proposée fin novembre : 70 présents sur l'ensemble des clubs et comités invités.

Jean-Marc Delcourt : je n'ai pas de questions mais des interrogations et des inquiétudes sur ce qui va se passer en septembre. On a parlé beaucoup de jeunes, ça ne concerne que 409 licenciés, la parole a été donnée également au classique, et c'est tant mieux. Mais que se passera-t-il en septembre ? Comment récupérer les 3 000 personnes qui n'ont pas repris leur licence ?

On ne parle que de e-sport, que de champions, et quand on est en contact avec les clubs, on a l'impression qu'on n'est pas sur la même planète que vous.

Il faudrait faire une réunion à la rentrée pour redonner l'espoir à tout le monde. Le e-sport est relativement lointain pour les personnes âgées de plus de 60 ans, qui pourtant ont fait des efforts pour jouer en ligne, suivre des séances en visio, etc. A la TV FFSc, on ne parle que de jeux qui se font en moins d'une minute. Il faudrait faire des proportions plus justes entre la majorité des joueurs qui sont âgés et les jeunes champions.

On n'a pas parlé de chômage partiel parce que les salariés étaient occupés à développer le « e » et ça comptera prochainement dans le coût de ces activités.

Yves : en réponse à Jean-Marc : le Président de la République ne sait pas ce qui se passera dans quelques mois, donc, comment le saurions-nous ?

Hervé Bohbot : activité ou non activité dans l'informatique, qui ne concerne pas que les applications.

La baisse d'activité aurait dû être profitable pour développer d'autres outils. Ceux qui n'ont pas accès à « ma fiche » n'ont accès à rien : ni Duplitop 8, ni DupliJeu, ni Scrabblorama, etc., ils sont donc totalement lésés.

Si les outils étaient mieux utilisés, les licenciés seraient plus enclins à reprendre leur licence.

J'avais une question sur l'avancée de Duplitop 8.

MOP : les informaticiens ont travaillé sur le développement de D8, mais ont eu d'autres tâches à effectuer, notamment dans l'aide apportée aux licenciés qui voulaient leurs clés d'activation ou qui avaient des difficultés à mettre en place les téléchargements nécessaires pour avoir accès aux logiciels et aux applications.

En réponse aux questions sur le chômage partiel (dans le tchat) : j'ai eu l'occasion de le dire, nous avons eu beaucoup de travail pendant le confinement, un travail différent de celui qui se faisait en temps « normal » : d'abord le remboursement de Vichy, mais aussi beaucoup d'aide aux licenciés.

MOP précise qu'elle a été très présente auprès des salariés, car la situation était exceptionnelle et l'isolement de chacun d'eux, tous en télétravail, nécessitait des échanges fréquents et réguliers. Le chômage partiel était réservé à toutes les activités qui s'étaient arrêtées, (commerces, restaurants, etc.) ce qui n'était pas notre cas. On a fait le choix de continuer à travailler, comme déjà dit précédemment.

Vote du rapport moral

D'autres membres sont arrivés en cours de séance, nombre de votants : 96

Contre : 3 – Abstentions : 18 – Pour : 75

Le rapport moral et d'activité est adopté à la majorité

Rapport financier AG 19-04-2021

Comme d'habitude, ce rapport présente les comptes de l'année écoulée, c'est-à-dire de la saison scrabblesque 2019-2020.

Les documents habituels ont été transmis avant l'AG : le fichier Excel comportant 5 feuilles, où les sommes sont exprimées en kiloeuros, et le document du cabinet comptable BDO, qui certifie nos comptes et sur lequel je me base pour établir le fichier Excel.

Difficile pour cette AG organisée en distanciel de fournir le grand-livre en consultation. Il est ouvert sur mon ordi et selon les questions posées, je pourrai consulter le compte correspondant et fournir éventuellement une réponse circonstanciée.

Résultat comparatif

	Charges	Produits	Résultat	
Réel	2019-20	1 023 k€ ↘	961 k€ ↘	- 62 k€ ↗
Prév.	2019-20	1 332 k€	1 332 k€	0 k€
Réel	2018-19	1 540 k€	1 470 k€	- 70 k€
Réel	2017-18	1 226 k€	1 283 k€	+ 57 k€

Voici les résultats comparatifs des trois dernières saisons : les charges ont baissé d'environ 500k€ par rapport à l'année précédente, même chose pour les produits, ce qui donne un résultat déficitaire de -62k€, en arrondissant. Le prévisionnel établi à l'équilibre n'a évidemment pas pu être respecté, principalement à cause de la crise sanitaire que nous continuons de connaître, qui a entraîné l'annulation de nombreux événements scrabblesques et donc la suppression de ressources conséquentes pour la fédération.

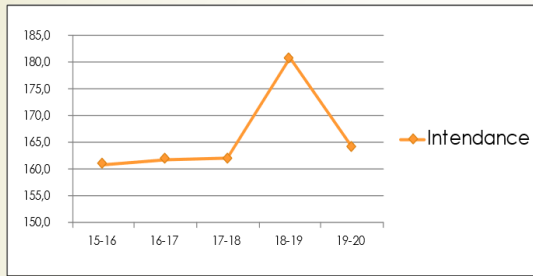
Résultat 2019-2020

Le chiffre exact du déficit pour l'année 2019-20, que je vous demanderai en fin de rapport d'affecter au fonds associatif, est de 61 631,63 €.

Pour avoir une vision complète de la trésorerie de la fédération, j'ai modifié un peu ma présentation et vous verrez aujourd'hui les variations sur 5 ans des charges, des produits et des balances. Je parlerai des balances pour deux secteurs : l'activité scrabble et le secteur commercial. Ces deux secteurs seront présentés en balance car ils sont auto-suffisants et même, pour l'activité scrabble, source importante de ressources pour la fédération.

Charges de structure

Charges de structure

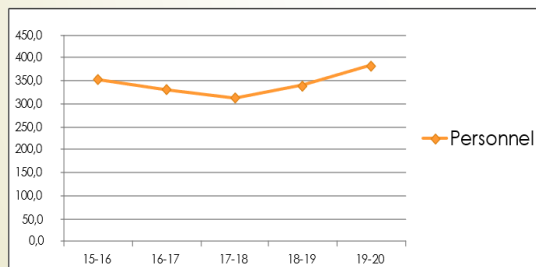


Charges fixes

• **Intendance**

= achats, entretien, locations, assurance, honoraires, tél-poste-web, dotation aux amortissements

Retour à la valeur habituelle \cong 160 k€
= 23,8% chg hors Scrabble / 16% total chg



• **Personnel**

= rémunérations, cotisations sociales, autres charges de personnel

384,7 k€ = 55,8% / 37,6% total chg

En hausse ← embauche de Colas

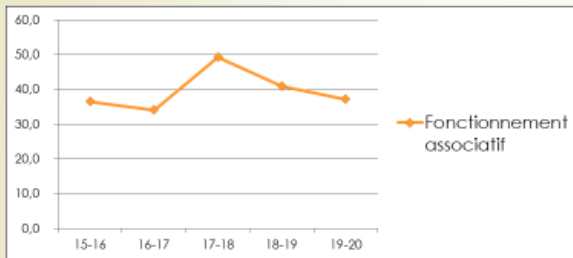
Les charges de structure sont des charges fixes et comprennent l'intendance et le personnel. Pour l'intendance, on voit sur le diagramme une forte hausse en 2018-19 : attention à l'échelle, le grand pic correspond en fait à une hausse de 20k€, due à des prestations extérieures notamment pour les applications. Nous sommes revenus en 2019-20 au montant habituel pour l'intendance, d'environ 160k€, ce qui représente 23,8% des charges hors activité scrabble (traitée à part sous forme de balance). Rapporté au montant total des charges fédérales, le secteur intendance représente 16%.

Pour chaque secteur présenté pendant cette AG, ces deux pourcentages seront indiqués.

Pour le personnel, les charges incluent bien entendu les rémunérations de nos 7 salariés, mais aussi les cotisations sociales et d'autres charges comme les chèques-déjeuners, la formation, ... Le montant total de ces charges est de 384,7k€, ce qui représente 55,8% des charges hors scrabble et 37,6% du total des charges. Pour expliquer la hausse de ce chiffre, je reprendrai ce qu'a dit Marie-Odile dans le rapport moral, à savoir l'embauche en janvier 2020 d'une personne supplémentaire, Colas. Même à mi-temps, ce nouveau contrat en CDI implique naturellement une augmentation des charges directes (rémunération) et aussi l'augmentation des cotisations et autres charges.

Charges associatives

Charges associatives



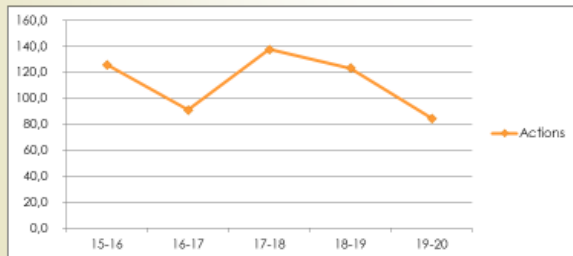
Charges variables

• Fonctionnement

= frais de réunion et de déplacement pour BD, CA, AG, directions et commissions

37 k€ = 5,4% chg / 3,6% total charges

En légère baisse ← moins de réunions



• Actions

= communication, dotation comités, fournitures promotionnelles, subventions

84 k€ = 12,6% chg / 8,3% total charges

En baisse ← pas de subventions CdF et CdM

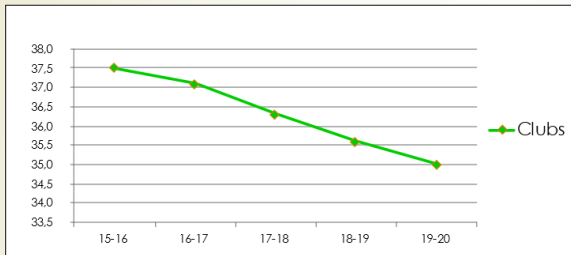
Ce sont des charges variables qui se déclinent, elles aussi, en deux secteurs.

D'une part, les charges de fonctionnement, qui incluent les frais de réunion et de déplacement pour le Bureau Directeur, les directions et commissions, ainsi que pour la tenue des CA et de l'AG, quand ces réunions ont lieu en présentiel. Le montant en est de 37k€, ce qui représente 5,4% des charges hors scrabble, et 3,6% du total des charges. Vous constatez une légère baisse car il n'y a pas eu autant de réunions en présentiel que d'habitude.

D'autre part, les charges relatives aux actions : elles incluent la communication, les budgets des différentes directions (Jeunes et Scolaires, Classique, Développement), la dotation comités qui a été versée en octobre 2019, les fournitures promotionnelles et les subventions. Le montant de 84k€ représente 12,6% des charges hors scrabble, et 8,3% du total des charges. La baisse importante visible sur le diagramme est due principalement à l'absence de subventions cette année pour les Championnats de France (individuel ou interclubs, duplicate ou classique) et pour les Championnats du Monde.

Produits d'affiliations

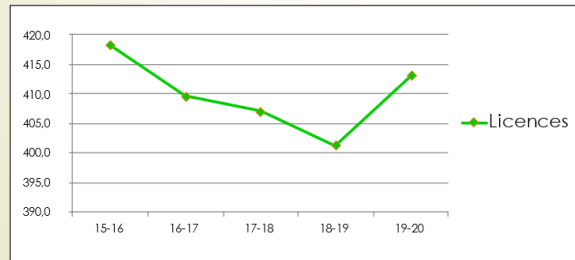
Produits d'affiliations



• Clubs

Poursuite de la baisse : - 6,6% en 4 ans

35 k€ = 7,7% produits / 3,6% total produits
N-1 : 35,6 k€ = 7,9% pdt / 2,4% total pdt



• Licences

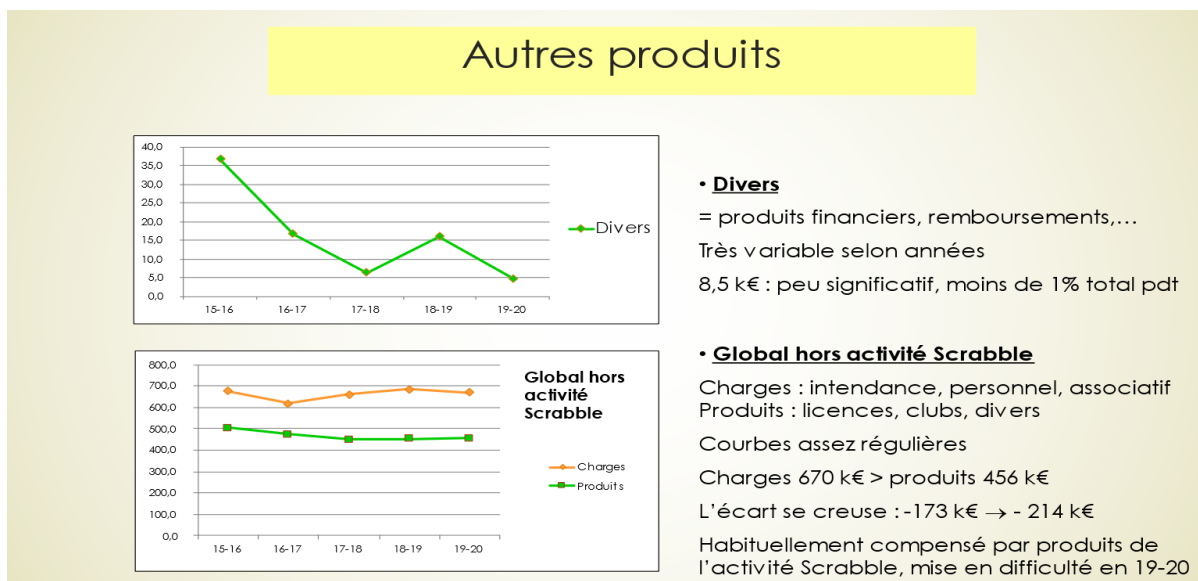
En hausse après 3 années consécutives de baisse ← communication et services ajoutés

413 k€ = 90% produits / 43% total produits
N-1 : 401 k€ = 88,6% pdt / 27,3% total pdt

Au niveau des clubs, vous constatez la poursuite de la baisse : -6,6% en 4 ans. Le montant total des affiliations clubs est de 35k€, ce qui représente 7,7% des produits hors scrabble et 3,6% du total des produits. Pour comparaison, le montant de l'année précédente était de 35,6k€ : la fédération a perdu quelques clubs en 2019-20.

Au niveau des licences, comme l'a dit Marie-Odile, on relève une hausse après 3 années consécutives de baisse. On s'en était déjà félicité car nous attribuons cette hausse aux services ajoutés à la licence, aux efforts de communication et à la façon de présenter les choses par les nombreux bénévoles, que ce soit dans les clubs ou les comités. Ils ont pu, grâce à cette vraie valeur associée à notre licence, inciter tous les joueurs à se licencier pour bénéficier de ces avantages supplémentaires. Le montant des affiliations licences est de 413k€ (401k€ en 2018-19), ce qui représente 90% des produits hors scrabble, et 43% du total des produits. C'est énorme et la nouvelle présentation que j'ai adoptée cette année montre bien que non, la fédération ne peut pas se passer des rentrées apportées par les licences de tous les joueurs, sous peine de tout arrêter. Si on se prive de 43% de nos ressources, que reste-t-il pour payer les personnes qui travaillent à l'encadrement de l'activité scrabble et fournissent les outils nécessaires au jeu ?

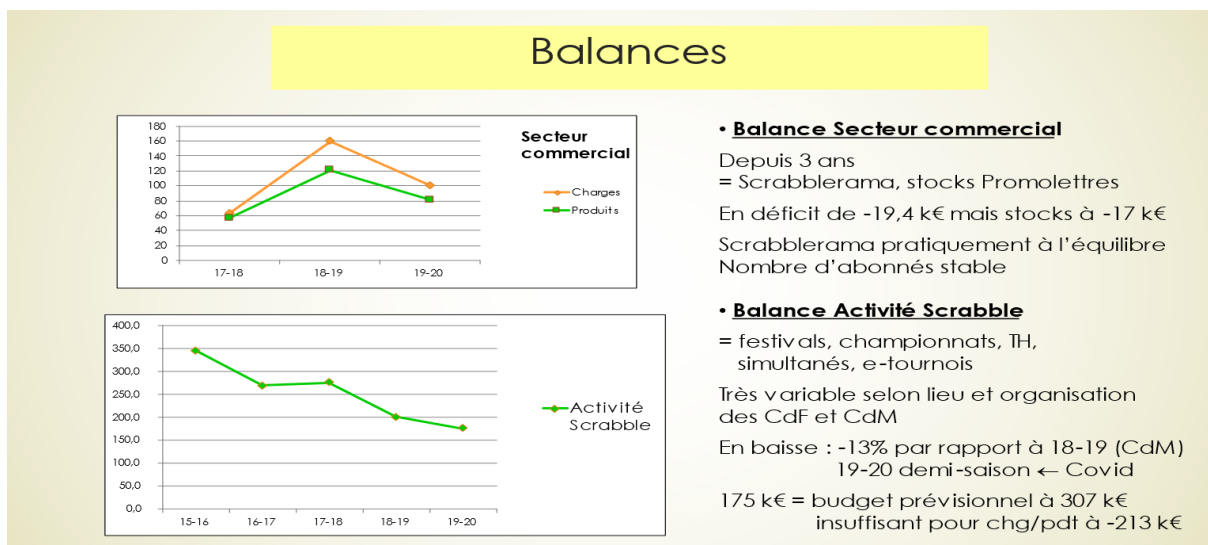
Autres produits



Il s'agit des produits divers, très variables selon les années, par exemple des produits financiers, des remboursements de formation, ... Ils sont très peu significatifs et représentent en 2019-20 moins de 1% du total des produits.

Pour faire la synthèse des charges et des produits, rappelons-le des secteurs hors scrabble, voici deux courbes, que l'on voit assez régulières et pratiquement parallèles, avec les chiffres des charges bien supérieurs aux chiffres des produits. On peut constater que l'écart entre ces deux courbes se creuse : il est passé en 3 ans de 173k€ à 214k€. Ce déficit, habituellement comblé par les bénéfices de l'activité scrabble, n'a pas pu l'être cette année à cause de la crise sanitaire, qui n'a permis qu'une demi-saison scrabbleuse. C'est ce qui explique aussi le déficit global des comptes fédéraux sur l'exercice 2019-20.

Balances

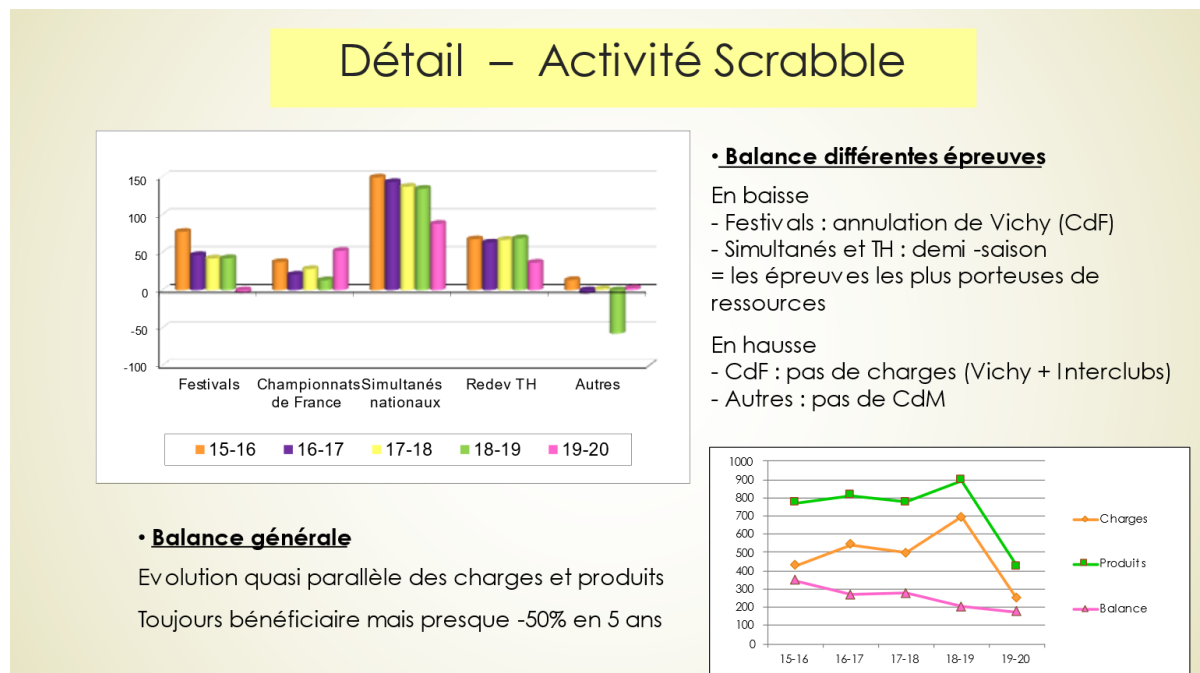


Passons maintenant aux deux secteurs dont je vous présente directement les balances, c'est-à-dire la différence entre les charges et les produits.

Tout d'abord le secteur commercial. Il s'agit de ce que la fédération a repris des activités de Promolettres, depuis sa dissolution en 2017 : cela se limite à Scrabblorama (création, mise en page, impression, envoi) et à la gestion des stocks restants. Pour 2019-20, ce secteur est en déficit de 19,4k€. Sachant que les frais liés aux stocks sont de 17k€, on peut dire que Scrabblorama, qui est pour nous, à terme, le seul composant devant rester de ce secteur commercial, est pratiquement à l'équilibre. Le nombre d'abonnés est stable. Nous avons demandé à la société Abomarque, qui gère les abonnements, de faire une relance auprès des personnes qui n'avaient pas renouvelé leur abonnement, mais il est trop tôt pour en évaluer les effets.

Quant au secteur de l'activité scrabble, c'est le plus important, et celui qui nous rassemble tous. Il s'agit de toutes les épreuves et événements, joués en déplacement ou dans les clubs : en plus de toutes nos compétitions habituelles, il y a les e-tournois, qui ont démarré en 2019-20. La balance de ce secteur est très variable selon l'organisation ou non par la fédération du Championnat du Monde, et par le lieu de la finale du Championnat de France. La baisse par rapport à l'année précédente, de 13%, s'explique principalement par le confinement décrété mi-mars, qui a stoppé net toutes les épreuves. Avec seulement une demi-saison d'épreuves, la balance est de 175k€ : même si l'activité scrabble est comme d'habitude très largement bénéficiaire, on n'est pas loin de la moitié des 307k€ attendus dans le budget prévisionnel avec une saison complète, et cela ne suffit pas à couvrir le déficit des charges et produits hors scrabble que je vous ai présentés avant.

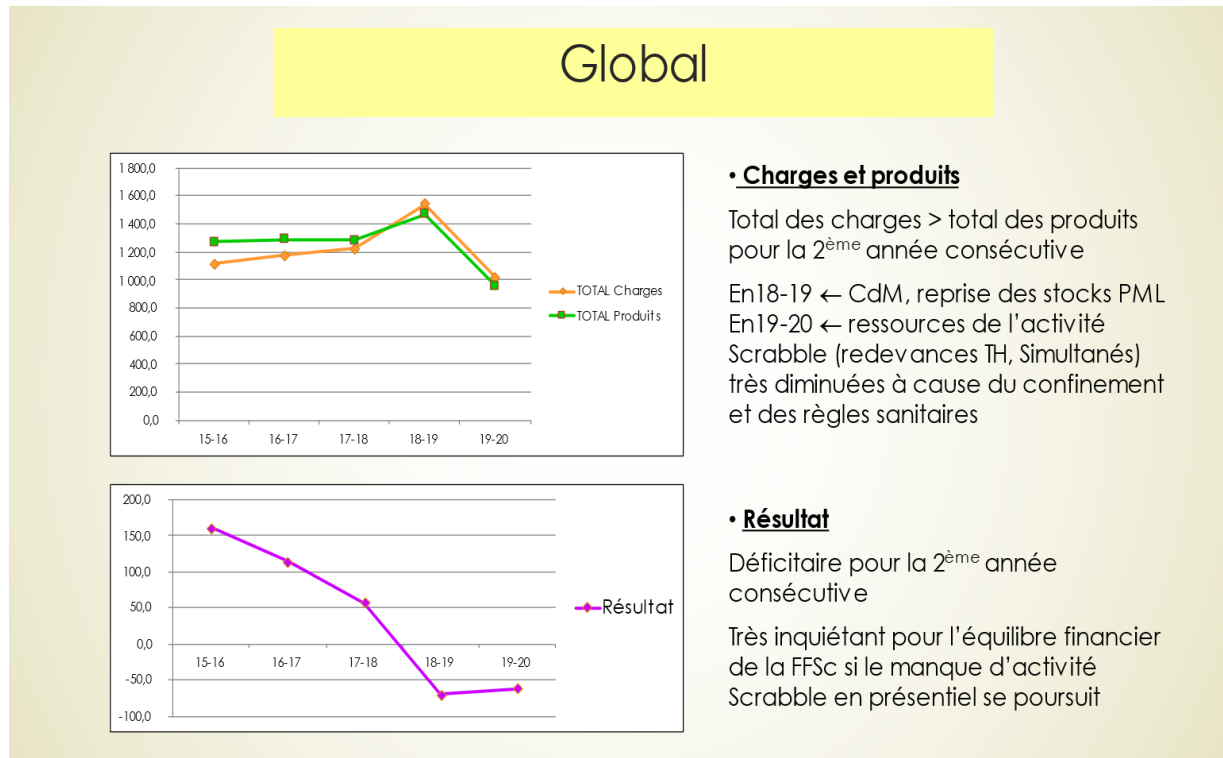
Détail activité scrabble



Pour rentrer dans le détail des épreuves, la baisse concerne les festivals, simultanés et TH, qui sont les épreuves amenant le plus de ressources à la fédération. On voit une hausse de la balance pour les Championnats de France, car il n'y a pas eu de charges de subventions, et pour les "autres" épreuves, car pas de Championnats du Monde contrairement à 2018-19.

Le graphique suivant montre la balance générale de l'activité scrabble : on voit une évolution parallèle sur les 5 années des charges et des produits, et un résultat toujours bénéficiaire (+ 175k€), mais ce bénéfice a diminué de presque 50% sur ces 5 ans.

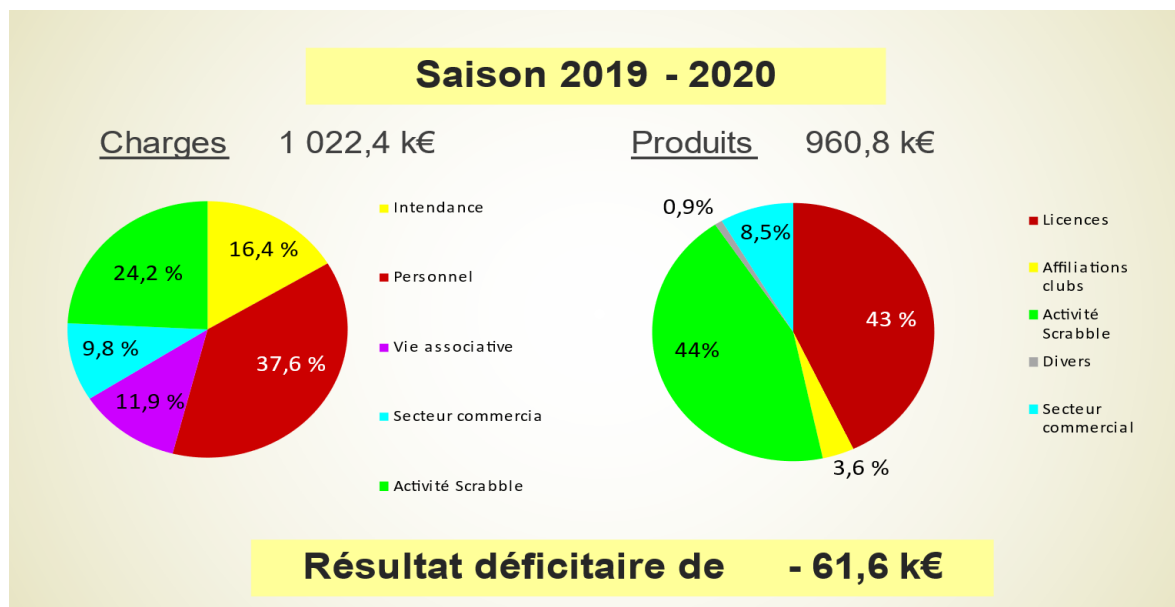
Global



Pour terminer, voici le récapitulatif pour l'année 2019-20, tous secteurs confondus : pour la deuxième année consécutive, le total des charges est supérieur au total des produits. En cause en 2018-19, l'organisation des Championnats du Monde à La Rochelle et la reprise des stocks de Promolettres, qui a coûté cher à la fédération mais qui correspond à notre estimation des 2 ou 3 ans nécessaires à l'absorption des effets de la dissolution. Pour 2019-20, c'est la baisse des ressources de l'activité scrabble, due au confinement et aux règles sanitaires imposées quand l'activité a pu un peu reprendre.

Le résultat de l'exercice 2019-20, comme annoncé en début de rapport, est déficitaire, et ce pour la deuxième année consécutive. Même si ce déficit est "absorbable" compte tenu des réserves de la fédération, il est quand même très inquiétant pour l'équilibre financier de la fédération. Si la prochaine saison doit subir le même genre de restrictions quant à la tenue d'épreuves en présentiel, c'est très inquiétant aussi pour la continuité de l'activité pour tout le monde (joueurs et clubs) et pour toutes les formes de jeu.

Saison 2019-2020



Voici les mêmes chiffres présentés de façon plus visuelle. Le camembert de gauche montre les charges, avec par ordre d'importance : le personnel (37,6%), l'activité scrabble (24,2%), l'intendance (16,4%), la vie associative (11,9%), le secteur commercial (9,8%). À droite les produits : quasi égalité entre les licences et l'activité scrabble, qui apportent à elles deux 87% des ressources de la fédération, très loin devant le secteur commercial (8,5%), les affiliations clubs (3,6%) et les produits divers (0,9%).

Avec un total des charges de 1022,4k€ et un total des produits de 960,8k€, le déficit de l'année 2019-20 s'établit à 61,6k€.

Bilan comptable

Bilan comptable

FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE

BILAN AU 31 AOUT 2020

ACTIF	31/08/2020	31/08/2019	PASSIF	31/08/2020	31/08/2019
ACTIF IMMOBILISE	103 569,71	63 461,02	FONDS PROPRES	542 148,20	603 779,83
Logiciels	80 819,46		Fond associatif	603 779,83	
Fonds commercial	12 195,92		Résultat de l'exercice	-61 631,63	
Bâtiments	0,00				
Agencements, installations	5 039,02				
Mat. de bureau et informatique	4 570,43				
Mobilier	0,00				
Dépôts et cautionnements	944,88				
ACTIF CIRCULANT	562 251,42	767 440,01	AUTRES DETTES	123 672,93	227 121,20
Stocks de marchandises	25 438,00		Dettes fournisseurs & c. rattach.	13 004,02	
Créances usagers	36 064,24		Dettes fiscales et sociales	73 382,38	
Autres créances	5 978,96		Autres dettes	271,00	
Valeurs mobilières de placement	161 262,53		Produits constatés d'avance	37 015,53	
Disponibilités	309 157,74				
Charges constatées d'avance	24 349,95				
TOTAL	665 821,13	830 901,03	TOTAL	665 821,13	830 901,03

SAS BDO 28,rue de la République 69002 Lyon

Le chiffre exact de 61 631,63€ apparaît sur le bilan fourni par notre cabinet comptable. En haut à droite du tableau, on voit les fonds propres de la fédération : ils étaient au 31/08/2019 de 603 779,83€. Ils passeront, si l'AG vote l'affectation du résultat de l'année 2019-20 au fonds associatif, à 542 148,20€.

Avant de présenter le budget prévisionnel pour la saison 2020-21 et son évolution déjà perceptible, car la saison est bien entamée, je laisse la parole aux membres de l'AG pour les questions relatives au rapport financier que je viens de présenter.

Questions relatives au rapport financier :

Françoise Flachon : Je reviens sur les charges de personnel. Je voudrais savoir si la différence d'une année à l'autre est due uniquement à l'embauche de Colas. Et je voudrais connaître les chiffres exacts, charges sociales comprises, correspondant à cette embauche en janvier 2020, donc sur 6 mois de l'exercice 2019-20.

Sylvie Guillemard : Je suis un peu embêtée pour répondre. Je dirais que la différence vient en grande partie de l'embauche de Colas, mais pas seulement. Je ne peux pas isoler dans l'immédiat les chiffres correspondant à Colas, je précise simplement que les charges supplémentaires (rémunération et autres) sont à comptabiliser sur 8 mois, et non 6, puisque l'exercice prend fin le 31 août.

Françoise insiste sur le montant des cotisations, qui ont augmenté mais pas de façon proportionnelle avec les salaires.

Sylvie rappelle qu'elle n'est pas spécialiste et que les fiches de paie sont établies par le service social du cabinet comptable de la fédération, qui a notre confiance depuis des années et fait les calculs nécessaires dans le respect des règles en vigueur. Dans l'augmentation des charges de personnel, il a dû y avoir aussi, ce serait à confirmer, un réajustement en fonction de la valeur du point ou des points d'ancienneté.

Françoise n'accepte pas ces explications, qui ne lui semblent pas suffire pour justifier la différence, et met en cause la compétence du cabinet comptable ou la gestion de la fédération.

Marie-Odile propose de regarder ces chiffres plus en détail et d'envoyer les réponses plus tard, car nous n'avons pas sous la main les documents nécessaires. Elle confirme qu'il y a eu une légère augmentation du point, reconnaît que la différence des charges de personnel doit avoir d'autres explications que les deux déjà données mais que les faits sont anciens et que la réponse complète ne pourra être donnée qu'une fois tous les documents consultés.

[Hors AG, informations transmises par Sylvie aux membres de l'AG le 21/04 :

Je remercie Séverine, directrice de la Fédération, Farès, du cabinet comptable BDO, et Rémy, président de la Commission des Finances, pour l'aide qu'ils m'ont apportée au sujet de l'augmentation des charges de personnel en 2019-2020, passées de 340,9 k€ à 384,7 k€.

Rémunération du personnel

Les chiffres fournis dans le tableau (236,7 / 271,5 k€) correspondent aux salaires bruts, et incluent donc les cotisations salariales.

L'augmentation de 34,8 k€ s'explique par deux facteurs :

1. La prise d'ancienneté des salariés, selon la Convention de l'Animation à laquelle ils sont rattachés

2. Les changements dans l'équipe des salariés

- embauche de Colas Decron à mi-temps pendant 8 mois

- augmentation du nombre d'heures mensuelles (+ 20) à partir de janvier pour Estelle Wajntreter

- contrat d'apprentissage conclu avec Christelle Godémé, 2ème année BTS communication (année complète)

Toutes ces modifications sur le personnel de la fédération ont été communiquées en temps utiles au CA.

Non-proportionnalité des charges

Rappel des chiffres : 89,1k€ sur un total de 236,7 en 2018-19 - 93,8k€ sur un total de 271,5 en 2019-20

Le calcul des charges varie, de façon très significative, selon le type de contrat et la quotité de travail.

En 2019-20, une salariée est en contrat d'apprentissage (Christelle Godémé) et deux salariés sont en temps partiel (Colas Decron et Estelle Wajntreter), ce qui représente une baisse de charges de 3,83% par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations transmises par Sylvie aux membres de l'AG le 26/04 :

Voici les documents demandés par Françoise : comptes 641, 6412, 6414 pour la rémunération du personnel d'un total de 271 450,64€ ; comptes 6451, 6453, 64531, 64532, 64542, 6455 pour les cotisations sociales d'un total de 93 818,65€.

Il est d'usage à la fédération, et ce n'est pas une obligation, d'apporter le grand-livre à l'AG mais il est uniquement en consultation sur place. Je remercie Françoise par avance, ainsi que vous tous, d'user des documents fournis ici avec toute la discrétion requise.

Je n'ai pas chiffré dans ma première réponse les 4 causes de l'augmentation de la rémunération : les salaires restent en France des éléments confidentiels, et les membres d'une association n'ont pas à connaître précisément le montant de la rémunération de chaque salarié.

Pour reprendre point par point les calculs de Françoise :

- Augmentation mécanique par ancienneté : je ne donnerai pas de chiffres précis sur nos salariés.
- Le salaire de Colas Decron, ingénieur informaticien, annoncé par Marie-Odile d'environ 1500€, est à comprendre en brut et déjà à mi-temps. Les charges qui lui ont été appliquées sont de 43,96%.
- J'ai signalé l'augmentation d'heures pour Estelle Wajntreter puisque c'est la différence de rémunération qui a posé question à Françoise, pas son montant. Pour information, Estelle était à 86,67h/mois, elle est passée à 106,67h/mois. Les charges pour elle sont de 46,67%.
- Pour Christelle Godémé, les conclusions de Françoise découlent d'hypothèses sur son âge et sur la convention collective, erronées toutes les deux. La convention de l'animation prévoit un salaire minimum conventionnel supérieur au SMIC, d'après la valeur du point. Christelle a été payée à 65% de cette rémunération pendant 10 mois, puis à 75% pendant les 2 derniers mois conformément à son âge (21 ans en juin 2020). Les charges pour elle sont de 7,4%.

J'ajouterai, pour une bonne compréhension des chiffres du compte 641 et de ses variations, que les accords collectifs prévoient que les salariés bénéficient d'un treizième mois, ventilé sur plusieurs mois selon différents %.

Dernières informations transmises par Sylvie aux membres de l'AG le 01/05, suite aux mails de Françoise qui continue à faire des calculs à partir de données erronées :

Pour une dernière, j'espère, réponse à Françoise.

- je m'en voudrais d'aller contre les arrêts de la Cour de Cassation, d'ailleurs j'ai bien fourni les documents demandés.
- j'ai signalé que la convention collective appliquée aux salariés de la Fédération est celle de l'animation. Elle est facilement accessible sur Internet et je laisse à chacun, s'il est intéressé, le soin de scruter ses 386 pages pour trouver ce qu'il cherche.
- il n'a jamais été question d'alternance pour Colas Decron, il est en CDI, donc la simulation ci-dessous n'a pas lieu d'être.
- le taux de charges salariales est calculé par notre cabinet comptable, qui a toute notre confiance. D'autre part, sa gestion des charges de personnel a été validée par l'URSSAF lors du dernier contrôle (mars 2021).
- la prime Macron est parfaitement visible sur le document fourni, dans lequel j'ai ajouté au 641 les comptes 6412 et 6414. Comment être plus transparente ?]

Laurent Devigne : Je voudrais savoir exactement quelles sont les réserves de la fédération. Dans le bilan comptable, on voit la ligne "Disponibilités" à 309k€ et au-dessus la ligne "Valeurs mobilières de placement" à 161k€. Les réserves de la fédération sont-elles la somme de ces deux lignes ? Ou est-ce que ces valeurs mobilières ne sont pas disponibles ? Qu'y a-t-il exactement derrière ?

Sylvie : Il faudrait qu'on ait Séverine ou un collaborateur du cabinet avec nous, ils te répondraient sans problème. Pour ma part, je rappelle à tous que je n'ai aucune formation comptable. Je suis trésorière, donc je vous présente les comptes. Pour les questions typiquement comptables, je ne suis pas la personne qualifiée pour répondre.

Sylvie précise en fin de réunion, suite au message de Wilfrid Gauthier dans le tchat et après vérification dans les comptes, que les valeurs mobilières de placement sont bien des bons de caisse d'une valeur de 161262,53€. Ils sont donc disponibles et s'ajoutent aux disponibilités de la ligne suivante de 309 157,74€, soit un total de 470 420,27€.

[Confirmé hors AG le 18/04 par un mail de Sylvie aux membres de l'AG]

Anne Albin remercie pour la présentation rapide et claire mais regrette qu'elle cache certaines choses. Elle s'étonne du discours de Sylvie, différent de celui du CA de juin où il a été dit : « le déficit annoncé ne met pas en danger la fédération puisqu'il y a des réserves ». Puis Anne pose 6 questions :

1. Dans la "Vie associative", on voit que les CA ont coûté 17,5k€ au lieu des 12k€ prévus. Pourquoi coûtent-ils si cher ?
2. Dans les "Actions" de la DNDS, le montant réel est de 55k€ au lieu des 35k€ prévus. Cela fait de très grosses dépenses en plus du prévisionnel. À quoi correspondent-elles ?

3. Sylvie a dit que les festivals étaient porteurs de ressources pour la fédération. Or, quand on regarde de près, La Rochelle est à -9,5k€, Aix n'est qu'à +4,9k€ alors que le bénéfice est d'habitude assez important, sans parler de Cannes qui est à +1,3k€. Est-ce que ces festivals déficitaires vont être poursuivis ? Ou, est-ce que la fédération va décider de les arrêter, vu les chiffres négatifs très importants ?
4. Je voudrais relever aussi les Interclubs européens, qui coûtent 4,7k€ pour un nombre de personnes restreint. Si on fait le rapport avec d'autres compétitions, ne serait-ce que les Interclubs français (-2,8k€), cela semble énorme. Qu'est-ce que la fédération prend en charge ? D'après le montant, je pense que c'est le grand luxe. Il faudrait peut-être revoir la donne avec la FISF, ce n'est pas normal que ça coûte autant.
5. Dans le même ordre d'idée, la ligne "e-tournoi" est à -1,9k€. Vous n'avez pas précisé tout à l'heure le nombre de personnes concernées, si c'est 200, 100, 50 ou 20 personnes, mais le montant me semble important.
6. La Commission des Finances s'est-elle réunie, en 2019-2020, pour faire le suivi des finances, l'analyse des budgets, l'aide à l'élaboration du budget prévisionnel... comme c'est prévu dans notre règlement intérieur ?

Sylvie reconnaît que sa présentation est forcément synthétique et qu'elle passe rapidement sur certains points mais affirme que rien n'est caché puisque les documents complets sont envoyés avant.

1. Pour les CA, on passe de 16k€ à 17,5k€ : l'écart n'est pas si important. Après consultation des comptes, Sylvie précise que le CA de janvier 2020 incluait la télé pour un montant de 4,8k€, ce qui semble très cher à Anne et à son comité.
2. La télé rentre pour partie dans les dépenses de la DNDS, comme par exemple les retransmissions de finales, mais d'autres prestations télé sont affectées à différents secteurs, comme les retransmissions des CA qui ont eu lieu en janvier et en juin. Yves insiste sur l'avantage de faire appel à des professionnels pour ces diffusions, très importantes notamment pour l'Outremer, à une époque où l'utilisation de Zoom n'était pas encore aussi développée que maintenant.

Les dépenses liées à la Maximus Cup, qui fait partie des e-tournois (réponse à la question 5), entrent également dans les actions de la DNDS car cet événement est à envisager comme un investissement fondamental pour l'avenir : il a marqué notre entrée dans le domaine du e-sport, et la participation à ce type de manifestation suppose de payer des droits d'entrée. Globalement, pour 40 participants, cela a coûté environ 15k€, ce qui peut sembler très important mais se justifie par ce premier pas de la fédération dans une activité nouvelle. Anne s'étonnant que le CA n'ait pas été informé, alors que le règlement intérieur le demande pour les investissements non prévus au budget et supérieurs à 10k€, Yves précise que ce sont les autres frais qui amènent à la dépense globale et que la dépense d'investissement, portée dans les actions de la DNDS, était inférieure à 10k€.

Pour compléter l'explication sur l'écart des dépenses de la DNDS, Sylvie rappelle que la fédération était encore engagée, en fin d'année 2019, avec la société Image Dialog

(ou Ambassade), en accord avec le CA pour compenser l'absence d'un salarié chargé de communication, et que ça a coûté plus de 5k€ par mois pendant 5 mois.

3. En ce qui concerne les festivals de 2019-20, il manque Vichy qui est le festival le plus "rémunérateur". Pour les autres, le maintien de La Rochelle est en question, je peux même dire que nous avons déjà prospecté pour trouver un autre lieu qui remplacerait La Rochelle, qui nous coûte très cher. Cela dure depuis des années car le montant des salles est très élevé, malgré un tarif préférentiel lié à l'ancienneté de notre relation et au fait que nous occupons les locaux pendant le Grand Pavois, et alourdit complètement le bilan. Est-ce que, pour autant, la fédération doit supprimer ces épreuves qui font plaisir à un grand nombre de joueurs ? Même si ça coûte un peu localement, si on se rapporte à l'ensemble des festivals et à l'ensemble de l'activité scrabble, habituellement ce déficit local est compensé. Marie-Odile ajoute que la suspension de La Rochelle, au moins pour un an, est annoncée depuis un certain temps en CA et dans les calendriers, mais qu'il est très difficile de trouver d'autres lieux qui permettent d'accueillir un grand nombre de joueurs, car le coût des salles en ce moment est très élevé.
4. Pour ce qui est des Interclubs, les déficits des Interclubs français sont très variables selon les années, de -2,8k€ à -18,5k€, sachant qu'ils regroupent 288 joueurs. Les Interclubs européens nous coûtent forcément de l'argent quand c'est la France qui les organise, mais c'est une épreuve internationale de la FISF. A-t-on les moyens de la refuser ? Est-ce qu'on souhaite refuser de participer aux épreuves de la FISF ? Mon comité l'a organisé il y a quelques années à Évian [2013] et à l'époque, la FISF donnait une subvention conséquente. Depuis plusieurs années, et ce n'est pas le confinement qui en est la cause, elle a réduit drastiquement cette subvention, qui est maintenant assez ridicule par rapport au montant des frais qui sont engagés : il faut trouver de quoi loger et nourrir les 8 équipes des 3 pays concernés (Belgique, Suisse, France) et de quoi les faire jouer, donc les arbitrer. Ça ne se fait pas pour des compétitions individuelles, où chaque joueur gère ses propres dépenses, mais là c'est une épreuve particulière, d'Interclubs, et ça existe de la même manière pour les Interclubs français, où pendant longtemps il y a eu un repas festif prévu le samedi soir.
6. Quant à la Commission des Finances en 2019-20, je n'ai pas souvenir de réunion particulière sur les effets du confinement, de l'arrêt des compétitions ou sur le budget prévisionnel. Depuis septembre 2020, nous avons redéfini ses missions pour coller à celles qui étaient déjà précisées dans le règlement intérieur mais qu'on ne respectait pas forcément, et nous sommes bien maintenant dans un rôle de conseil, aide, réflexion, proposition. Ce travail de redéfinition des missions a été fait pour toutes les commissions, vous en avez été destinataires et il a été présenté en CA. Dès que nous aurons la composition finale de toutes les commissions, nous pourrons la publier sur le site et nous souhaitons y rendre accessible aussi de façon très directe le détail des missions : tout licencié pourra ainsi connaître tous les bénévoles qui travaillent dans nos commissions au bon fonctionnement de la fédération dans tous ses secteurs, et connaître aussi leurs sujets de réflexion.

En 2019-20, comme précédemment, la Commission des Finances se réunissait pour vérifier l'exactitude des comptes, mais c'était à peu près tout : c'est effectivement un manquement par rapport à ses missions.

Hervé Bohbot regrette que les documents n'aient pas été envoyés plus tôt, alors que prêts normalement en octobre, il y a 6 mois, ce qui aurait permis aux membres de l'AG de poser des questions plus tôt et au BD de préparer les réponses en demandant au cabinet comptable ou autres personnes. Il déplore que la communication ne soit pas meilleure et que des échanges n'aient pas pu avoir lieu en amont sur les informations transmises plus tôt, bien avant, surtout vu la situation particulière. Car le vote qui nous est demandé va être difficile dans ces conditions.

Sylvie répond que le document habituel (fichier Excel en 5 pages) a effectivement été préparé il y a environ 6 mois, après la réunion de bilan au cabinet comptable et la réunion de la Commission des Finances, et il était prêt à la Toussaint. Le BD était partagé sur le moment de le communiquer, et il y avait eu aussi des demandes sur l'évolution du budget suite à cette année particulière, d'une demi-saison scrabbleuse : devions-nous l'envoyer ? mais sans explications, ça aurait été compliqué. Ou pouvions-nous compter, comme on l'a déjà dit, organiser une AG en présentiel en tablant sur la reprise des compétitions et des réunions ? Finalement, il n'a pas été envoyé et le délai de transmission habituel, de 15 jours avant les AG, a été réduit à une semaine. Sylvie abonde dans le sens d'Hervé : un envoi plus tôt aurait permis, en fonction des questions, de chercher les références et documents nécessaires, et de consulter les personnes compétentes et spécialistes pour fournir des réponses complètes. Elle est très désolée de ne pouvoir les donner ce soir, ce qui est complètement contraire à sa volonté de longue date de clarté et de transparence au niveau des finances.

Jean-Marc Delcourt intervient d'abord comme président de comité : Sylvie a l'honnêteté de ne pas répondre n'importe quoi, mais il faut se donner les moyens de répondre à des questions pointues posées par des spécialistes de la comptabilité, qui voient des choses que ne connaissent pas forcément les élus d'une association. Ce que propose Hervé, informer plus tôt, est un de ces moyens, entre autres.

Ensuite en tant que membre de la Commission des Finances : une réunion est prévue très bientôt, où je présenterai mon travail sur les recettes de la fédé (1100 lignes de tournois à décortiquer). La commission va discuter de ce qu'il faut faire pour faire face à ce que nous vivons en ce moment, qui est une vraie crise, au niveau des recettes et nous débattons aussi des dépenses et investissements, qui relèvent d'un choix politique.

La vérification des comptes demande des gens qui soient du métier, et il y a sûrement des vérificateurs aux comptes. Pensons de temps en temps au bénévolat : la chance de la fédé est d'avoir beaucoup de licenciés de plus de 60 ans, qui ont déjà fait carrière et ont des compétences particulières : ce serait bien qu'ils puissent se proposer pour aider le BD, sans qu'on ait besoin de payer des conseils à 5,10 ou 15k€. Et c'est au bureau directeur, ensuite, de prendre les décisions.

Là où je suis complètement d'accord avec Sylvie concernant les finances, c'est que l'heure n'est plus à la rigolade. Le déficit de 2019-20 est de -60k€, et sans parler de l'année en cours où on serait dans les -200k€, attention aux réserves qui ne sont pas inépuisables.

J'ai vu beaucoup d'interventions dans le tchat sur les licences. Il faut qu'on ait un débat là-dessus, sur la nouvelle façon de financer la fédération et de faire des choix. Ce qui était bon il y a quelques années ne l'est peut-être plus maintenant. Juste un détail : la redevance pour la fédé sur les tournois ou les phases, en gros de 3€, n'a pas bougé depuis 2000. Le passage à l'euro a fait passer de 20 francs à 3 euros, et c'est toujours le même montant en 2021. C'est une des pistes, parmi d'autres, que la Commission des Finances va explorer pour faire des propositions au CA.

Yves Blisson rappelle que de nombreuses réunions ou webinaires ont abordé le sujet de la licence et qu'il y a eu aussi plusieurs appels à volontaires pour les commissions. Pas toujours avec succès, notamment au niveau de la Commission Juridique, mais nous travaillons actuellement, par exemple, avec Jean-Luc Roux, qui a proposé ses compétences en marketing.

Hervé Bohbot revient sur le manque de réponses pour participer aux commissions et l'explique par le rôle des commissions qui a beaucoup baissé depuis quelques années : avant, les présidents de commissions avaient un vrai rôle, étaient écoutés, avaient leur place au CA. Quand des commissions ont travaillé et que leurs recommandations ne sont pas prises en compte, cela n'encourage pas le volontariat.

Yves dit qu'en ce début de mandat, c'est l'occasion de revenir là-dessus.

Anne Albini transmet la question d'un membre de l'AG qui ne peut pas lever la main avec son matériel. À partir du moment où il y a eu le confinement, au vu des nombreuses fédérations de sport amateur pour demander des subventions de l'État, la FFSc a-t-elle fait des démarches à ce propos ?

Sylvie Guillemard répond oui. Il y a des démarches, qui sont en cours. On a déjà eu une réponse, pour l'instant négative, et nous avons relancé avec d'autres arguments une demande d'aide au fonds de solidarité.

Anne demande si la fédé a maintenant une reconnaissance officielle au niveau de Jeunesse et Sports.

Marie-Odile Panau répond que oui, on a la reconnaissance de Jeunesse et Sport, comme dit lors d'un CA, et on n'a pas de démarche particulière à faire car cette reconnaissance est apparemment sans limite dans le temps.

Yves propose de passer au vote du rapport financier, puisqu'il n'y a plus de questions sur le sujet.

Vote du rapport financier

D'autres membres sont arrivés en cours de séance, nombre de votants : 101

Contre : 22 – Abstentions : 41 – Pour : 38

Le rapport financier n'est pas approuvé

Sylvie Guillemard précise les conséquences : suite à ce vote, elle ne pourra pas poser lors de cette AG la question sur l'affectation au fonds associatif du résultat de l'année 2019-2020, qui sera par conséquent mis en suspens jusqu'à une prochaine AG qui le validera. C'est ce qui a déjà été fait il y a 10 ans, en 2011.

Budget prévisionnel 2020-2021

		Rappel Réels		Prévisionnel
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
Charges de structure	Intendance	180,8	167,7	156,8
	Personnel	340,9	384,7	393,6
Charges associatives	Fonctionnement	41,0	37,2	15,7
	Actions	123,3	84,5	0,0
Charges activité	Scrabble	694,6	247,7	230,0
	Secteur commercial	159,7	100,7	88,0
TOTAL CHARGES		1 540,2	1 022,4	884,1
Produits Affiliations	Licences	401,3	413,1	300,0
	Clubs	35,6	35,0	35,0
Produits Scrabble	Festivals et CdF	579,2	270,9	160,0
	Simus, TH, autres	316,6	152,0	135,0
Produits autres	Secteur commercial	121,2	81,4	80,0
	Divers	15,9	8,5	1,1
TOTAL PRODUITS		1 469,9	960,8	711,1
RÉSULTAT		-70,4	-61,6	-173,0

Établi en début de saison, présenté en CA

- **Charges**
Charges de structure fixes
Charges associatives très réduites
Charges activité Scrabble estimées
- **Produits**
Licences prévues en baisse
Produits activité Scrabble très réduits
Maintien des produits Secteur commercial
- **Résultat**
Déficit estimé à -173 k€
"Absorbable" par réserves, très inquiétant
Solutions à trouver pour la suite

Sylvie rappelle que ce budget a déjà été présenté dans les grandes lignes au CA de janvier. Pour les charges, nous avons laissé les charges de structure, qui sont des charges fixes, au même niveau (environ 560k€) en faisant le choix de maintenir tous nos salariés en travail complet, pour continuer à faire vivre la fédération et les clubs, et à faire jouer les licenciés. Les charges associatives ont été drastiquement réduites, pour essayer de réduire le déficit annoncé. Quant aux charges de l'activité scrabble, elles ont été estimées en début de saison, à un moment où les compétitions et l'activité des clubs avaient repris, certes avec des jauges et des règles particulières, mais on croyait à un retour des joueurs qui ne s'est pas avéré par la suite. Le total des charges a été estimé à 884k€.

Pour les produits, la baisse des licences estimée s'est effectivement produite, mais dans une moindre mesure que prévu. Par contre, nous n'avons pas prévu la baisse des affiliations clubs. En ce qui concerne l'activité scrabble, comme pour les charges, les produits tenaient compte d'une reprise qui n'a pas pu avoir lieu. Et dans les produits autres, la vente de Scrabblorama a été maintenue au même niveau (80k€). Le total des produits a été estimé à 711k€.

Cela donne un prévisionnel déficitaire de 173k€. Cela peut paraître anormal, car on devrait présenter un budget prévisionnel équilibré. Mais soit on arrête tout, en mettant le personnel en chômage technique : on n'aura plus les charges de personnel, mais il ne se passera plus rien sur le site (plus de Duplitop, de mise à jour, de clé d'activation) et il n'y aura plus de jeu possible. Cela ne nous semble pas une option envisageable, donc nous sommes contraints de présenter un budget prévisionnel en déficit.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, même si en fonction du niveau des réserves ce déficit est "absorbable", c'est très inquiétant et il faut se pencher (c'est déjà commencé) sur les solutions à trouver pour la suite.

Évolution du budget 2020-21

Compte tenu de la date de cette AG, certains événements de l'année 2020-21 auront une incidence sur la réalisation de ce budget prévisionnel : du côté du négatif, tout d'abord l'arrêt des clubs et des compétitions en novembre, puis le nouveau confinement en avril, ainsi que l'annulation de nombreux grands rendez-vous, comme les festivals, ou la remise en cause des Championnats du Monde. Du côté du positif, nous avons créé des épreuves en ligne, les e-championnats : en classique ils n'amènent pas de recettes ni de dépenses, mais en duplicate ils apportent des ressources supplémentaires. Le montant estimé des charges et surtout des produits de l'activité scrabble sera donc nettement inférieur au budget prévisionnel. Autre événement, de taille, à signaler : un contrôle URSSAF, qui a porté sur les années civiles 2018 et 2019 et qui a demandé de très nombreux documents, recherches et collaboration entre le cabinet, Séverine, Marie-Odile et moi-même.

Tout au cours de l'année, en fonction des chiffres réels transmis par Séverine, j'ai fait un suivi du budget et je l'ai communiqué en Commission des Finances : déficit réévalué en décembre à -200k€ avec les réaffiliations et les règles sanitaires, remonté à -185k€ en janvier avec le e-championnat, revenu à environ -200k€ en incluant le rappel de cotisations dont fait état la lettre d'observations fournie par l'URSSAF le 1^{er} avril. Ce rappel, portant essentiellement sur le défraiement des ramasseurs mais aussi sur certaines animations et sur les repas de quelques arbitres lors des festivals fédéraux, est de presque 19k€. L'URSSAF a reconnu notre bonne foi et ne nous demande qu'un rappel de cotisations, sans nous infliger d'amende ou de pénalités.

Wilfrid Gautier écrit dans le tchat que suite à ce contrôle, l'URSSAF reviendra certainement nous voir dans 3 ans pour voir s'il y a des changements.

Sylvie affirme que leurs conclusions ont bien été prises en compte et que la réflexion est déjà en cours pour ne plus être soumis à ce risque et faire les choses de façon plus formelle au niveau des ramasseurs. Comme cela existait déjà au niveau des arbitres avec les feuilles de défraiement, ce qui compte ce sont les justificatifs des frais engagés, qui permettent de ne pas considérer ce qu'on leur verse comme du salaire dissimulé. C'est ce que nous devons faire à partir de maintenant pour les ramasseurs aussi, ce qui va changer notre mode de fonctionnement, et si l'URSSAF revient dans 3 ans, nous serons parés.

Marie-Odile, pour répondre à Françoise Flachon en tchat, précise que ce contrôle URSSAF (2020) est le deuxième que connaît la fédération, le premier ayant eu lieu en 2000.

Sylvie reprend sa présentation : comme l'a dit Jean-Marc, le travail de la Commission des Finances est très actif, les missions ont été redéfinies, les réunions sont fréquentes, très riches et productives en réflexion et propositions. Elle travaille à la fois sur la recherche d'économies sur les charges (Lionel Filet, qui fait aussi partie de la commission, s'est proposé pour mener un travail sur un sujet particulier) et sur la recherche de ressources alternatives (travail de Jean-Marc sur les redevances ou autres idées, comme lancer une souscription). Les

propositions de la Commission des Finances, visant à limiter le déficit qui sera bien réel de toute façon, seront présentées au CA de juin.

Marie-Odile précise qu'il s'agit ici d'une simple présentation du budget prévisionnel. Il n'y a pas besoin de faire un vote en Assemblée Générale, comme nous avons pu le vérifier dans les statuts et le règlement intérieur.

Suite à la lecture du tchat, et pour répondre à Flavie sur le vote du rapport financier, **Sylvie** dit que le résultat l'affecte, même si le principe de la visioconférence laisse moins percevoir le ressenti de chacun. Elle ajoute que, sans avoir aucun intérêt personnel à son approbation, elle comprend les nombreuses abstentions vu les réponses qu'elle a pu apporter et se demande si les 38 voix pour, rapportées aux 22 contre, ne suffiraient pas.

Chantal Dardenne rappelle, comme stipulé dans l'article 9 de nos statuts, que toutes les décisions d'une Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité absolue des membres présents et confirme donc le vote.

III – Perspectives et réalisations 2020-2021

Travaux de la Commission Informatique présenté par **Maxime Battafort**

L'**application classique** se propose d'une part de divertir nos joueurs actuellement licenciés et offre d'autre part un grand potentiel de nouveaux joueurs.

Une première version est actuellement en test depuis environ un mois, entre Joan Controu et moi-même, pour la dégrossir avant de l'envoyer à un panel plus large de testeurs.

Nous avons prévu un développement en trois étapes principales. La fin de la première étape, qui est de proposer l'application à l'ensemble des licenciés, est prévue pour fin juin. Elle permettra de jouer à 2 joueurs, mais aussi comme dans l'appli Battle, de jouer à 3 ou 4 joueurs, ce qui est assez ludique, et encore de disposer de plusieurs options, comme jouer avec un joker.

La formule **Battle** est sortie il y a environ deux semaines et a été utilisée pour les finales de la première saison du championnat e-duplicate, que vous avez pu suivre cet après-midi. Un travail de plusieurs mois a été nécessaire pour développer ce mode de rencontre, et de plus en plus de joueurs se connectent : il y a régulièrement entre 15 et 30 à 40 joueurs connectés en simultané tous les soirs. Il reste encore quelques améliorations à apporter à la Battle et quelques bugs nous ont été signalés suite à sa sortie, ce qui est tout à fait normal pour un logiciel, même testé pendant plusieurs mois.

On travaille aussi à avoir une **licence numérique**, ou digitale, qui permettrait à des joueurs de venir nous rejoindre pour profiter de ces nouvelles applications : pouvoir jouer au classique, pouvoir jouer en battle, pouvoir jouer à distance. Nous pourrions ensuite leur proposer de nous rejoindre au sein des clubs, quand il sera de nouveau possible de se réunir, et ensuite dans les tournois s'ils le souhaitent.

Yves Blisson rappelle le CA de juin, qui planchera sur les questions dont vient de parler Maxime, où nous présenterons un plan de digitalisation de la fédération, sans que cela doive

faire peur à ceux qui constatent que notre population actuelle est vieillissante et pas forcément très à l'aise avec ces nouvelles formes digitales. Aujourd'hui nous n'avons pas le choix. Avignon, où nous sommes, n'est pas sûr de pouvoir tenir son festival d'été et de nombreux rendez-vous traditionnels ont été annulés ou risquent de l'être. Nous ne savons absolument pas dans quelles conditions on reprendra, selon les protocoles demandés par les mairies et préfectures, et avec quels joueurs. Malheureusement, depuis le dernier grand événement fédéral, Cannes 2020, il y a eu beaucoup de départs, dus au Covid, à l'âge ou autres, et une crainte du retour s'est installée chez certains. Tout ce que nous pouvons dire actuellement, c'est que nous n'avons aucune certitude.

Par contre, nous pouvons, en attendant, développer le digital. Ce n'est peut-être qu'un palliatif et moi-même je suis le premier à avoir envie de vous retrouver, de retrouver les tournois le week-end et le club toutes les semaines, comme vous tous. Mais de notre position de responsabilité, il est important que nous développions les solutions digitales qui ont quand même généré cette année, avec la première saison du championnat e-duplicate, 16 000€ de recettes, pour 800 participants. Si nous multiplions ce type de recettes, on aura peut-être la possibilité de revenir un peu sur les chiffres catastrophiques qui ont été annoncés et de modérer le déficit.

La deuxième chose, c'est d'augmenter la prise de licence. Pour y arriver, comme l'a dit Hervé Bohbot, il faut passer par une prise de licence numérique. Nous sommes en train d'étudier des solutions, que nous présenterons en Conseil d'Administration, avec des systèmes associatifs ou en passant par des banques, même s'il faut envisager de changer de partenaire bancaire, pour arriver à une prise de licence qui remplisse automatiquement la fiche du joueur, nécessaire et pour l'instant pas assez généralisée comme le dit Hervé.

Pour revenir à votre implication à tous, dans les clubs et les comités, tout cela passera par votre accompagnement. On ne pourra pas tout faire à treize (salariés et membres du BD), et on voit qu'avec quelqu'un qui les accompagne et les aide à apprivoiser les outils numériques, nos licenciés se débrouillent très bien avec, malgré leur âge, et ils nous suivent assidûment. Certaines personnes peuvent rester rétives, malgré tous vos efforts, mais d'autres ont retrouvé une motivation grâce au numérique, et il faudrait vraiment qu'on arrive à exploiter complètement cette voie. C'est l'objectif qu'on poursuit sur le plan du développement cette année, avec aussi le retour des personnes, comme Michel Duguet mais il n'y a pas que des champions qui ont joué au scrabble il y a quelques années et qui retrouvent ce plaisir maintenant avec le numérique. Et n'oubliez pas qu'il y a autour de vous, dans toutes les villes, des clubs de scrabble qui ne sont pas affiliés à la fédération et qui constituent un gisement énorme auquel vous pouvez proposer ces applications que nous avons développées. Si tous ces clubs, qui n'ont pas d'activité en ce moment, prenaient un minimum de licences, cela nous permettrait d'augmenter le nombre de nos licenciés et donc de réduire notre déficit.

Nous sommes au fond de la piscine. Soit, ce serait mon option, on donne un coup de pied au fond de la piscine et on remonte : ça nécessite des investissements et des dépenses, mais c'est possible malgré notre situation car nous avons un siège social qu'on peut vendre et également des ressources sous forme de réserve. Soit, ce que je peux entendre parfaitement, certains préféreraient qu'on soit très prudent et qu'on reste sur nos acquis. Ce sera le débat du mois de juin, et on peut envisager des webinaires pour en discuter, en élargissant le public sollicité

afin que de très nombreuses personnes puissent donner leur avis, car c'est vraiment le sujet capital pour l'avenir de la fédération française de scrabble.

Anne Albini relaie la question de **Frédéric Bartier** : « Pour la saison prochaine, nécessité de prendre des mesures sur le coût de la licence, compte tenu de la saison quasi blanche tant au niveau des clubs que des tournois. L'hémorragie des licenciés de base va se poursuivre. Il faut entendre la grogne des licences de base au niveau des clubs. »

Marie-Odile Panau répond qu'elle a eu beaucoup de questions sur le prix de la licence pour la prochaine saison, et il y a même eu des propositions de faites. Le prix de la licence sera discuté au CA de juin, la décision se prend dans cette instance-là. Je pense que d'ici là on aura pu apporter les éléments de la Commission Finances et qu'on pourra étudier certaines propositions, comme celle de Christian Couvreur que j'ai reçue ce matin. La décision sera prise à ce moment-là, en fonction bien sûr d'un budget prévisionnel qui devra faire plusieurs hypothèses. Mais ce n'est pas aujourd'hui qu'on va vous apporter des réponses. On est bien conscient que certaines personnes n'ont rien pu faire cette année. Encore une fois, c'est bien malgré nous ; on aurait préféré bien sûr que tout le monde puisse jouer normalement. Mais on verra au mois de juin comment tenir compte de tout cela et de tous les échanges que vous avez eus sur le prix de la licence.

Jean-Marc Delcourt : je suis d'accord avec le discours d'Yves, sauf que c'est un plan à long terme. On a notre clientèle habituelle, et elle se respecte, mais on a aussi l'évolution générale, qui va sans doute nous obliger à passer à d'autres choses. Oui, la fédération a fait des essais très intéressants mais on est sur combien de participants par rapport à la situation immédiate ? Cette situation, c'est un déficit de 3000 adhésions. Beaucoup pensaient que c'était plus, et ce n'est pas si mal qu'on n'ait pas perdu plus que ça, d'autres associations sont dans des états beaucoup plus graves. Trois mille personnes, c'est 90 000 € uniquement en licences, sans compter la participation aux tournois. C'est donc 90 000 € qu'il va falloir penser à faire rentrer, c'est ça la priorité.

Deuxième chose : ok pour ne pas abandonner toutes ces questions pour jouer d'une façon différente au scrabble. Mais quid de tous ces gens qui ont entre 40 et 55 ans, des adultes qui commencent à être libérés des obligations de parents et qui pourraient pratiquer le scrabble le soir ? Pourquoi ne pas se servir des expériences de vidéo-conférences faites pendant le confinement pour animer des parties, pourquoi ne pas les continuer après le confinement pour faire jouer le soir ? Ce sont des idées comme ça qu'il faut aussi dans l'immédiat.

Je pense qu'Yves oublie un peu l'immédiateté, ce qui est grave car on peut très vite partir dans des extrêmes en terme de financement. On va nous proposer de taper dans les réserves : certes, les réserves ça sert aussi à financer des projets. On peut aussi demander à augmenter la licence, mais ça passera très mal au niveau des adhérents, ça paraît évident. Les comités ont déjà fait des efforts, ça fait deux ans qu'on en fait, et les clubs en font aussi, mais pensons à l'immédiateté : nous donner des moyens, par exemple pour la rentrée, des flyers à envoyer. On ne peut pas me traiter de conservateur, mais on peut aussi penser à reprendre des vieilles méthodes qui, à un moment ou un autre, ont fonctionné pour penser aux gens qui, majoritairement, sont encore dans notre fédération. Je suis convaincu qu'il va falloir renouveler ces personnes-là et aussi trouver une nouvelle clientèle, si on peut s'exprimer

ainsi, pour assurer l'avenir, et par d'autres moyens, on est d'accord, mais il faut répondre à l'immédiateté, qui est une grave crise financière.

Yves Blisson : la fédération a monté un tournoi e-duplicate qui a permis de récupérer, très rapidement et sans beaucoup de frais derrière, 16000 €. Il faut multiplier ce genre d'initiatives pour en effet, dès maintenant, trouver des recettes pour limiter le déficit. Nous sommes bien là dans l'immédiateté.

Hervé Bohbot : comme exprimé dans le tchat à plusieurs reprises, il y a un problème avec la base : parmi les joueurs qui se considèrent comme des joueurs de base, certains se sentent comme étant méprisés par une fédération qui ne s'intéresse qu'aux premières séries et à la compétition. Je schématise un peu, mais c'est un réel ressenti, dont témoigne une lettre de deux pages que j'ai reçue dans mon comité, après appel à s'exprimer, et que je vous enverrai. Ce n'est pas vrai mais certains le pensent : il y a donc un problème de communication quelque part.

Pour ces joueurs qui ont repris leur licence, y compris cette année, il faut leur parler, il faut rétablir un contact avec eux. Et ce contact passe aussi par des services que la fédération leur propose, par des informations qu'elle leur communique directement. La proximité des scrabbleurs avec leur club existe, au travers des parties en ligne, des zooms, du contact gardé, etc. Le problème c'est avec le niveau supérieur, avec la fédération, parce que pour eux, elle est très loin, ils ne savent pas qui est président ou qui s'occupe de quoi. Si à cela vous ajoutez qu'ils n'ont pas accès ni à Scrabblorama, donc aux nouvelles, ni aux logiciels, parce qu'ils sentent qu'ils ne sont peut-être pas capables de les utiliser... Et là, je suis d'accord : tout le monde peut s'y mettre, à n'importe quel âge, ce n'est pas si compliqué. Mais il faut accompagner ces gens qui ne feront pas le premier pas tout seuls. Il y a 25% de joueurs qui n'ont pas de fiche en ligne, on en a parlé il y a six mois, et il faut créer leur fiche à leur place. Je me suis battu avec les présidents de club de mon comité, en leur demandant de le faire pour leurs licenciés, mais ils répondent que ce n'est pas leur boulot. Effectivement, je suis d'accord avec eux, ce n'est pas leur boulot. Mais en même temps, si personne ne le fait... Il faut que tous les licenciés aient leur fiche, et qu'ils aient un courrier, en tout cas pour ceux qui ont un mail, pour qu'ils aient l'impression que la fédération fait quelque chose pour eux.

Yves : juste pour te répondre sur ce point-là, c'est vrai que la communication est extrêmement difficile, mais si on regarde les 800 participants au championnat e-duplicate, il n'y a pas que des premières séries, il n'y a pas que des gens jeunes, il y a une répartition qui est exactement la même que dans les tournois physiques.

Hervé : je te parle de ressenti. Il y a la réalité et le ressenti. Et c'est leur ressenti qui fait qu'ils ne vont pas reprendre leur licence. C'est ça le problème, il faut mettre les deux en accord.

Yves : Ça passe aussi par une discussion entre la fédération et les comités, car nous, nous sommes prêts à faire un certain nombre de choses, mais nous devons passer par vous. Aujourd'hui, la fédération est complètement décentralisée : il y a des comités, il y a des clubs et il n'est pas question de passer au-dessus de vos actions. On le voit bien, il y a actuellement une inégalité sur le territoire du traitement des licenciés.

Hervé : il y a des choses que vous pouvez faire directement, ça fait des mois qu'on le demande.

Yves : c'est ce qu'on a essayé de faire avec le digital.

Marie-Odile : j'envoie des mailing clubs et je demande maintenant systématiquement que le message soit transmis aux adhérents du club. Certains présidents ne reçoivent pas toujours mes messages, mais on se rend compte que la communication ne va pas jusqu'au bout de la chaîne. On s'appuie sur vous pour être le lien entre nous, les comités, les clubs et les adhérents.

Il y a certainement d'autres choses à mettre en place mais que ce soit dans les grandes entreprises ou les petites associations, la communication, c'est toujours ce qui est le plus compliqué.

Yves : et puis, nous en discutons avec la commission finances, si nous voulons avoir des ressources de partenaires privés, voire même des ressources venant de subventions, on peut penser à des opérations avec le Sénat, par exemple, qui a des budgets pour des opérations territoriales, pour la culture, pour l'accompagnement, pour la solidarité, il nous faut, aujourd'hui, avoir des vitrines. Et les vitrines, ça passe par une mise en valeur de l'élite. C'est ce qu'on a essayé de faire cet après-midi (finales du championnat e-scrabble). Nous avons un tournoi avec l'élite, mais nous avons aussi un tournoi avec des personnes qui sont largement représentatives des licenciés de la fédération.

Je partage l'avis sur les interclubs européens, mais de temps en temps, il faut montrer ce qu'est capable de faire une élite, pour attirer des gens, mais aussi pour attirer des partenaires.

Anne : vous parlez de communication et de mailing club, mais la fédé a été incapable de communiquer sur l'assemblée générale pour l'annoncer. C'est un des exemples.

Yves : je suis d'accord avec ce que dit Hervé : la fiche club devrait être remplie sur un formulaire de paiement d'une licence, et non par un salarié ou un bénévole. Aujourd'hui, les banques fonctionnent comme ça, les associations aussi, puisque Hervé, tu utilises un système associatif qui ne convient peut-être pas à une fédération nationale, mais on est en train d'étudier plusieurs propositions

Anne : et du coup, je voudrais juste rebondir sur le fait que cette année, j'ai demandé à trois reprises des pubs promotionnelles pour la rentrée, je n'ai jamais eu de réponse, les comités nous n'avons rien eu, c'est la première année que ça se passe.

Yves : C'est bien noté, on va faire en sorte que ça ne se reproduise pas. On est en train de finaliser un flyer qui vous sera proposé prochainement, pour que vous puissiez en disposer à la rentrée.

On a demandé à Mattel de mettre un flyer dans leurs boîtes de jeu : ils n'en ont pas la capacité avec le mode de fabrication actuel des boîtes qui sont sous blister. Je me suis également renseigné sur une campagne de publicité radio sur un plan national, même si les budgets ont baissé, il faut compter au moins 30 000 €. Au vu de tout ce qui s'est dit tout à l'heure, c'est délicat, mais on peut se demander également si la fédération n'a pas les moyens de faire cette campagne de pub.

Anne : on nous dit souvent qu'il y a beaucoup de travail à la fédé, qu'on manque de temps pour certaines, mais si on additionne le nombre d'heures de chaque salarié (35h/semaine X 5, plus le temps des salariés à temps partiel), cela fait beaucoup de temps. Nous, on paye, alors je voudrais savoir où passe ce temps. C'est un discours simpliste que de répondre qu'on manque de temps. C'est peut-être une redistribution des tâches à revoir, mais y en a marre d'entendre ce discours, c'est faux. *Je n'ai rien contre les employés, simplement quand on nous dit on n'a pas le temps... c'est faux !!!! (Extrait du tchat).*

Rémy Bœuf : je reviens sur ce que dit Anne : avez-vous remarqué à quelle heure Yoan nous envoie des messages ? Est-ce que vous pensez que Yoan ne fait que 35h par semaine ? On est moins en contact avec les autres personnes, mais un programmeur, généralement peut faire des journées très longues un jour, et un peu moins le lendemain. Séverine, à Marseille, a aussi des horaires qui se situent en dehors des heures habituelles de bureau. On a du personnel compétent qui ne compte pas ses heures.

Anne : c'est dommage que Yoan ne soit pas là. Je le connais très bien et ce n'est pas parce qu'il envoie un message à 23h00 qu'il a travaillé toute la journée.

Rémy : c'est un mauvais procès d'intention.

Dans le tchat :

Françoise Flachon : Joan est très présent aux heures de bureau sur les réseaux sociaux pour jouer

[Hors AG : **Marie-Odile** : ces propos n'engagent que Françoise. Yoan est cadre, il gère son temps en fonction des tâches qui lui sont confiées. Les membres du BD lui accordent toute leur confiance]

Christian Couvreur : je souligne l'efficacité de Séverine, à qui j'envoie régulièrement des licences entre 4h et 6h du matin et qui répond toujours efficacement et rapidement à toutes mes sollicitations.

Flavie Touchet : nos salariés nous répondent effectivement toujours de façon très réactive

Linda Scateni : Joan est souvent disponible en dehors des heures de bureau et parfois très tard (ou très tôt...) comité Outre-Mer oblige !

Eve Baquer : c'est grâce à Joan qu'on continue à jouer à La Réunion et en Nouvelle Calédonie, disponible très souvent, comme Séverine

Josette Cointault : il répond toujours présent quel que soit le jour ou l'heure

Hervé : je vais juste prendre un exemple : il y a de nombreuses mises à jour de SIGLES qui se font quand il y a des nouveaux licenciés. C'est quelque chose qui devrait se faire automatiquement : ni les salariés ni les bénévoles ne devraient avoir à le gérer. Il faut arrêter avec les tâches chronophages, il faut les informatiser et ce travail aurait dû être fait pendant le temps de la baisse d'activité.

Ce qui fonctionne très bien, c'est le module pour programmer ses tournois, sauf qu'actuellement, il n'y a plus de tournois... C'est ce genre de choses qu'il faut continuer à développer pour que les salariés aient du temps pour faire d'autres tâches, de la promotion par exemple, ou aller vers les clubs non licenciés.

Rémy : je suis d'accord avec toi, Hervé, mais laisser entendre dans cette assemblée générale que le personnel pourrait se la couler douce, non je ne suis pas d'accord.

Yves : nous avons des salariés qui ont des habitudes de service auprès des licenciés. J'ai donné un exemple tout à l'heure : vous n'avez pas, quand vous appelez la FFSc, un standard qui vous demande de taper sur 1, ou sur 2, etc., vous avez des gens au téléphone. Vous pouvez toujours imaginer qu'on aurait pu mettre des salariés en chômage technique : vous imaginez Yoan en chômage technique alors qu'il continuerait à renseigner toutes les personnes qui le contacteraient ? Vous pensez qu'il arrêterait de répondre au téléphone s'il était en chômage partiel ?

Il faut sans doute revoir les tâches de chacun, mais je ne suis pas d'accord avec Hervé, ce n'est pas aux salariés à aller faire le tour des clubs non affiliés et qui devraient l'être. Nous comptons sur vous, sur le terrain, pour faire ces relais.

Jean-Marc Delcourt : quand on parle d'organisation, certaines personnes n'acceptent pas que l'on parle des salariés. J'ai fait de l'organisation pendant toute ma vie professionnelle et si c'est mal organisé, c'est la faute des responsables, ce n'est pas la faute du personnel. Rémy, je ne suis pas d'accord avec toi, car c'est à cause de ce genre de réactions que ça fait des années qu'on ne bouge pas. Pour les mels par exemple, les envoyer à 23h00 ne signifie pas que l'on travaille jusque 23h00. C'est d'ailleurs ce que font toutes les personnes débordées. On va parler d'organisation, mais on ne met pas forcément le personnel en cause et je serais capable d'aller leur dire sans problème. Comme le dit Hervé, et je pense que Yves est sur la même longueur d'ondes, il y a des tâches qui ne sont plus à faire pour aller faire autre chose. Sauf que pour l'instant le choix est sur tout numérique et qu'une grosse partie des adhérents ne comprennent pas ce choix là et préféreraient une transition plus en douceur, qui les concerne plus. Le débat est à ce niveau-là.

Yves : je n'ai jamais dit que le choix était tout numérique. Le tout numérique est une obligation du moment et ce ne sera jamais le tout numérique à la FFSc puisque nous sommes là pour faire de la convivialité, de l'intergénérationnel et mettre de la relation entre les gens. En ce moment on n'a pas le choix et heureusement, au niveau recettes, que l'on a un peu d'argent grâce au numérique.

On va arrêter là pour ce soir, mais on va continuer la communication entre deux CA, les webinaires ont servi à ça, puisqu'il est difficile de réunir un grand nombre de personnes dans un même lieu. On avait souhaité le faire, avec le Grenelle des clubs, quand c'était possible, mais le CA n'a pas donné son accord, en raison du coût que cela aurait représenté. On utilise aujourd'hui les nouvelles techniques de communication et on essaye d'être au plus près de vous, pour vous aider dans vos tâches et faire en sorte que cette fédération continue à vivre et à se développer.

Marie-Odile : je vous remercie pour votre présence à cette assemblée générale et je vous remercie d'avoir participé à l'ensemble des sujets abordés. Je ne manquerai pas de faire part de vos remarques aux salariés. Je travaille beaucoup avec eux car la situation est particulière et ce n'est pas facile de tout gérer à distance.

Je sais qu'il y a des organismes spécialisés dans l'organisation du travail, j'en ai parlé à plusieurs reprises.

J'ajoute une précision concernant Scrabblerama : il y a environ 1200 téléchargements mensuels et, à fin août 2020, il y avait 1070 abonnés.

En ce qui concerne les locaux de la Raynouard, ils ont été mis en vente. Le mandat signé avec l'agence stipule que nous finaliserons cette vente lorsque nous aurons trouvé d'autres locaux, qui correspondront à nos attentes.

Merci aux deux techniciens qui ont réalisé la retransmission de cette AG, David et Mickaël. Mais sachez que cette forme de communication est très très difficile pour nous.

Fin de l'Assemblée Générale

Marie-Odile Panau

Sylvie Guillemard